

# Une enquête sur la façon dont se nourrit le Québec

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a annoncé hier le lancement officiel de la phase québécoise de l'enquête sur la nutrition au Canada.

Le Québec a décidé, le 5 octobre dernier, de participer à l'enquête fédérale "Nutrition-Canada", conduite par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social d'Ottawa.

Il s'agit de la première enquête du genre sur tout le territoire canadien.

M. Castonguay a déclaré que l'enquête s'inscrivait très bien parmi les objectifs du ministère québécois des Affaires sociales, soit la conservation de la santé par diverses mesures préventives, dont la nutrition de la population.

Des enquêtes partielles et l'étude des dossiers hospitaliers ont démontré, a déclaré M. Castonguay, la nécessité d'une enquête globale de ce genre. Certains rapports médicaux indiquent en effet que des maladies, tel le rachitisme, persistent encore et que les

déficiences alimentaires se retrouvent dans certains secteurs de notre population.

Ces déficiences, a poursuivi le ministre, ne sont nullement limitées aux familles à faible revenu car certaines personnes se soumettent de leur propre gré à des régimes restrictifs n'ayant aucun fondement scientifique et mettent ainsi leur santé en danger.

L'enquête nutritionnelle débutera en mars 1971 au Québec. Elle a pour objectif d'étudier les habitudes alimentaires de la population et de préciser

la nature et la fréquence des affections d'origine nutritionnelle dont celle-ci est atteinte. Son but ultime est d'améliorer la nutrition et donc, l'état de santé des Québécois, grâce à la mise en œuvre de programmes de santé publique conçus à cette fin.

L'enquête permettra d'identifier les sous-groupes de population qui souffrent, à divers degrés de maladies dues à une carence alimentaire globale ou élective, ou chez lesquels le déséquilibre alimentaire nuit au développement optimum. L'enquête mettra

aussi en évidence les maladies liées à l'excès d'apport alimentaire, et permettra d'établir leur fréquence.

Au Québec, l'enquête sur le terrain durera six mois; pendant cette période, les différents membres de l'équipe se déplaceront suivant un itinéraire pré-établi visant à couvrir tous les secteurs de la province. Ils rencontreront 4,000 Québécois. De mars à septembre 1971, les enquêteurs chercheront à recueillir dans leur échantillonnage des éléments de l'alimentation autant estivale qu'hivernale.

Deux co-directeurs ont été nommés à la tête du groupe de recherche québécois. Ce sont le Dr Madeleine Blanchet Patry et le Dr Léo-Paul Pichette. Le groupe comprend une trentaine de spécialistes.

Au niveau national, l'enquête, qui est déjà commencée en Ontario et dans les Maritimes, implique la participation de 21,000 personnes choisies par le Bureau fédéral de la Statistique selon un échantillonnage régional.

Voir UNE ENQUÊTE en page A 6



Une de plus ou de moins!

C'est un peu l'histoire de tout un hiver qui se continue. On ne s'est pas encore libéré de la tempête du dernier week-end qu'une autre déferle sur le sud du Québec. A Ottawa, où cette photo a été prise, on prévoyait dépasser avec la tempête d'aujourd'hui le record de 140,6 pouces de neige, qui avait été enregistré au cours de l'hiver 1915-1916. Qui l'eut cru, qui l'eut dit, Montréal, à ce qu'il paraît, n'a pas encore battu "son" record, établi en 1946-1947.

Telephoto PC

Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, mardi 23 février 1971, 87e année, no 45, 64 pages, 4 cahiers

★ ★ 10¢

## "Dure" session en perspective

par François TREPANIER  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est un Robert Bourassa débordé de problèmes, alarmé par le taux croissant du chômage et angoissé par la situation sociale du Québec, qui entreprend aujourd'hui, dans la capitale québécoise, sa deuxième session comme premier ministre du Québec.

Conflit des enseignants, perspectives de négociations plus ou moins ardues avec les employés de la fonction publique dont les contrats expirent cette année, création de nouveaux emplois, discussions avec Ottawa, politiques linguistiques, voilà autant de problèmes auxquels M. Bourassa fait face à l'ouverture de cette session.

Cette deuxième session, qui promet d'être l'une des plus longues de l'histoire parlementaire du Québec, sera, d'après les conseillers du premier ministre, celle de "l'économie". Les membres de l'opposition parlent, pour

leur part, de la session du "chômage".

Ces commentaires donnent une idée de la nature des débats qui opposeront les députés ministériels et ceux de l'opposition, quatre mois après la fameuse affaire Cross-Laporte.

Du côté de l'opposition, ces débats s'orienteront, évidemment, sur des thèmes bien connus comme "l'inaction du gouvernement et la fausse promesse de créer 100,000 emplois" et donneront lieu à plusieurs motions notamment de la part des députés de l'Union nationale qui se vantent d'en avoir déjà une dizaine sur papier.

Du côté ministériel, on assistera à des répliques évoquant les efforts du gouvernement dans une Amérique aux prises avec les mêmes problèmes qu'au Québec et on annoncera de nouvelles mesures visant à la création de nouveaux emplois. Le plus grand mystère entoure cependant ces nouvelles mesures auxquelles les membres du cabinet Bourassa ont fait écho sans donner de détails très précis.

En plus de l'économie et du chômage, trois autres sujets seront à l'ordre du jour des premiers débats de l'Assemblée nationale. Ces sujets sont la crise scolaire, la formule d'amendement de la Constitution et enfin le fameux projet de loi sur la restructuration scolaire de Montréal.

Enseignants : pas de loi

Au sujet du conflit des enseignants, le premier ministre Robert Bourassa a indiqué en fin de semaine que son gouvernement ne songe pas à présenter une législation en vue de régler ce

litige. On s'attend cependant à ce que le Parti québécois ainsi que le Ralliement créditiste entreprennent, dès les premiers jours de la session, un débat sur ce litige. Le Ralliement créditiste a déjà fait savoir notamment qu'il trouve inacceptable le caractère rétroactif de la classification des enseignants.

Voir DURE SESSION en page A 6



hebdo/  
économie  
& finance

Le Québec veut avoir son mot à dire dans le secteur pétrolier

L'Hydro aura son réseau de télécommunication

Le dollar canadien fixe à un taux irréaliste

— page D 1



Jean de Guise

— page A 10

Photo couleur,  
le patineur  
artistique  
Toller Cranston

— page B 1

meteo

On prévoit pour aujourd'hui dans la région de Montréal un temps généralement nuageux avec des chutes de neige et de pluie verglaçante. Chutes de neige locales la nuit prochaine. Demain, ventoux avec des chutes de neige intermittentes.

Max. 30° Min. 20° • Détails à la page A 6

Mark Ten  
c'est encore la  
meilleure idée:  
un coupon sur  
chaque paquet.

## Les enseignants: plus confiance aux députés qu'à "leur" ministre

par Lysiane GAGNON  
et Daniel MARSOLAIS

C'est, aujourd'hui encore, congé pour quelque 100,000 écoliers de Montréal... Après une réunion des présidents des 64 syndicats affiliés à la Corporation des Enseignants du Québec, hier à Montréal, réunion qui ne paraît pas avoir abouti ni à un consensus ni à quoi que ce soit de concret, les débrayages se poursuivent dans la région métropolitaine.

Ce matin — et pour toute la journée —, les enseignants des régions I et II (centre-sud) de la Commission des

Ecoles catholiques de Montréal n'entrent pas en classe: environ 93 écoles se trouvent à toutes fins paralysées: cet après-midi, leurs collègues de la région V (dans le nord de la ville) doivent à leur tour se joindre au mouvement de débrayage, ce qui pourrait toucher 75 écoles.

De leur côté, les membres du Montréal Teachers' Association (qui sont à l'emploi du Protestant School Board of Greater Montreal) doivent manifester à quatre heures cet après-midi devant le centre administratif de la commission scolaire, au moment où les commissaires seront réunis en assemblée régulière.

Les CEGEP de Saint-Laurent et du Vieux-Montréal sont toujours fermés. Cet après-midi, les étudiants du Vieux-Montréal doivent donner une

conférence de presse pour livrer au public le dossier de leurs griefs à l'égard de l'administration du collège, et en particulier au sujet du "renvoi possible" de 70 étudiants militants.

A la CEQ, quelques dissensions

Selon les minces renseignements qui ont filtré de la rencontre des présidents des syndicats de la CEQ, qui étaient hier réunis à Montréal, les discussions n'auraient pas abouti à des décisions précises: les grandes questions en jeu: faut-il intensifier l'action ou consentir à une trêve? Faut-il encore avoir confiance dans le processus de négociation à la table provinciale, en ce qui concerne le problème de la classification des maîtres?

A cette dernière question, il semble

que l'Alliance des Professeurs a déjà répondu non. Il semble aussi que parmi les syndicats montréalais, plusieurs souhaiteraient voir le dossier de la classification déposé devant la commission parlementaire de l'Éducation... ce qui, à première vue du moins, impliquerait que les enseignants feraient davantage confiance aux députés (et surtout aux rapports de force qui pourraient se manifester entre les divers partis à ce sujet), qu'aux ministres de la Fonction publique et de l'Éducation et aux technocrates du ministère.

Telle ne serait pas, toutefois, la position de plusieurs autres syndicats de la CEQ, qui préféreraient tenter encore une fois l'épreuve de la négociation.

Voir LES ENSEIGNANTS en page A 6

## Ottawa espère que Londres reviendra sur sa décision

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Canada espère toujours que la Grande-Bretagne se ravi-

sera et qu'elle renoncera à vendre des armes à l'Afrique du Sud.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a réitéré ce vœux.

## Le vol d'armes: pas une "spécialité" québécoise

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au cours des cinq dernières années, il s'est volé plus d'armes dans les casernes de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique qu'il en est disparu des poudreries québécoises.

Bien plus, selon des statistiques publiées hier par le ministère de la Défense nationale, il s'est volé plus d'armes à Vancouver et à Winnipeg qu'à Montréal. Même que durant cette période quatre mitrailleurs de l'armée ont été volés à Toronto pendant qu'à Montréal les forces armées s'en faisaient chiper seulement trois.

C'est l'Ontario qui vient en première place avec 74 vols d'armes ap-

partenant à l'armée canadienne alors que le Manitoba prend le deuxième rang avec 45, suivi de très près par la Colombie-Britannique avec 42 vols. Le Québec est en quatrième place avec 33.

Les autorités ont enquêté sur 14 vols d'armes et 22 personnes ont été appréhendées pour répondre de treize vols.

Un loustic à qui on montrait ces statistiques, hier, à Ottawa, s'est demandé si les auteurs de "l'insurrection" appréhendée" du mois d'octobre ne poussaient pas l'astuce jusqu'à aller voler des armes dans les autres provinces canadiennes pour mieux brouiller les pistes des limiers.

Voir VOL D'ARMES en page A 6

aux Communes, lundi alors que l'opposition a voulu savoir si le gouvernement canadien avait été mis au courant à l'avance de la décision britannique autorisant l'exportation de sept hélicoptères Wasp à l'Afrique du Sud.

Le gouvernement canadien, comme l'a exprimé le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, lors de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Singapour, reste convaincu que l'envoi d'armes britanniques en Afrique du Sud risque de créer de profondes divisions au sein des membres de cette alliance.

Aux Communes, M. Sharp a insisté sur le fait que la vente d'armes par la Grande-Bretagne ne renforcerait pas le Commonwealth et ne fera rien de plus pour façonner l'unité entre les pays membres.

De fait on craint dans la capitale canadienne que si la Grande-Bretagne donne suite à sa politique, que des pays africains ne quittent tout simplement les rangs du Commonwealth.

La décision annoncée à Londres par Sir Alex Douglas Home, n'a pas semblé surprendre tellement les autorités canadiennes. M. Sharp a expliqué qu'elle semblait s'inscrire dans la politique énoncée par le gouvernement conservateur de M. Edward Heath, il y a quelques mois.

Annances classées / C 9 à C 13, D 8 à D 13  
Arts et Spectacles / B 11 à B 13  
Bandes dessinées / B 14  
Cinéma / B 11 à B 13  
Décès, naissances, etc. / D 15  
Économie / D 1 à D 6  
Éditorial / A 4  
Êtes-vous observateur? / D 11  
Horoscope / C 6  
Informations étrangères / A 8  
Les secrets de polichinelle / C 4  
Loisirs et récréation / B 14  
Mots croisés / C 11  
"Mot-mystère" / D 9  
Radio et télévision / B 13  
Sports / B 1 à B 5  
Tribunaux / A 12  
Vivre aujourd'hui / C 2 à C 8  
Votre médecin / C 8

**JOUEZ \$400**  
**GAGNEZ**  
**\$200,000**  
600 GAGNANTS.  
\$600,000. EN PRIX.

**Superlotto**

# Les Conservateurs et le NPD-Québec à la conquête du vote nationaliste

par Maurice GIROUX

A l'approche des élections fédérales de 1972, il est significatif de voir les ailes québécoises de deux partis politiques fédéraux pourtant situés aux deux extrémités de l'éventail politique — les conservateurs et les néo-démocrates — tenter de séduire les électeurs nationalistes du Québec.

Depuis que le 29 avril 1970 près de 25 pour cent des électeurs de la province ont accordé leur appui au Parti québécois, une question hante conservateurs et néo-démocrates québécois: "A qui iront, en 1972, les 662,404 voix que le Parti québécois a récoltées?"

La question est de taille. A supposer que depuis un an le pourcentage du vote indépendantiste ait grimpé à 30 pour cent, c'est presque le tiers de l'électorat québécois qui, lors du scrutin fédéral de l'an prochain, se demandera dans quels bras se jeter.

Et en prenant également pour hypo-



M. Raymond Laliberté, président du NPD-Québec

thèse que les 561,544 votes accordés à l'Union nationale en 1970 sont des votes nationalistes, on arrive à l'impressionnant total de 1,226,948 voix, soit presque autant que les voix recueillies par le parti de M. Bourassa.

Transposé sur le plan fédéral, le vote nationaliste équivaldrait donc à plus de 40 pour cent des électeurs. Or, réunis ensemble, le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique n'ont recueilli en 1968 que 630,958 voix au Québec, soit environ la moitié des votes recueillis ensemble par le Parti québécois et l'Union nationale.

Cet immense réservoir de voix "Québec d'abord" attire naturellement l'intérêt des ailes québécoises des partis fédéraux d'opposition. Au cours des dernières semaines, néo-démocrates et conservateurs ont donc lancé l'opération Québec.

## Un revirement complet

Pour capter l'attention des nationalistes québécois, le NPD-Québec se devait d'abord de faire oublier son embarcadere provinciale d'avril dernier: 14 candidats NPD ont récolté 4,374 voix!

Le congrès de fin de semaine a complètement lavé l'affaire en décidant de se retirer carrément de toute activité provinciale. L'idée selon laquelle il existe au Québec des Canadiens français socialistes et fédéralistes ne sera plus entendue sur les ondes de la radio d'Etat!

Mais il fallait plus que renier son passé récent pour revenir à la virginité nationaliste: le NPD-Québec a donc décidé d'opter pour le "souverainisme" québécois selon lequel il faut permettre au peuple québécois de fixer lui-même le degré d'autodétermination ou d'indépendance qu'il désire.



## DACTYLO

75 MOTS A LA MINUTE

- DACTYLO-RECEPTIONNISTE
- DACTYLO-DICTA

200 MOTS A LA MINUTE

## EN STÉNO

- STENO DACTYLO
- SECRÉTAIRE DE DIRECTION
- SECRÉTAIRE MÉDICALE
- SECRÉTAIRE JURIDIQUE
- STENO-TYPISTE OFFICIELLE
- STENO-TYPISTE DE CONVENTIONS

COURS DU JOUR OU DU SOIR



INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE

1015 COTE DU BEAVER HALL  
MONTREAL (METRO VICTORIA)  
878-9186, POSTE 5

Bien plus. Le NPD-Québec se déclare constitutionnellement "indépendant" du NPD-Canada et s'engage à "collaborer" avec lui en tout ce qui ne vient pas en conflit avec sa nouvelle idéologie.

Pour réaliser cet objectif, le NPD-Québec se déclare prêt à subir les foudres du parti national; et même en cas d'exclusion il continuera à oeuvrer sur la scène fédérale.

Après avoir ainsi décidé de sacrifier sur l'autel de la nation québécoise le principe sacro-saint de l'unité nationale prônée depuis sa fondation par le Nouveau parti démocratique, le NPD-Québec ira en avril prochain défendre sa position au congrès national.

Voilà l'étrange cadeau qu'offre aux nationalistes québécois le NPD-Québec en vue du scrutin fédéral de l'an prochain. Il ressemble étrangement à celui que sont en train de cuisiner les conservateurs du Québec.

## Entre la poire et le fromage

Réunis en conseil provincial le 30 janvier dernier, les conservateurs québécois se sont mis d'accord pour étudier une nouvelle formule constitutionnelle située à quelque part entre l'indépendance et le fédéralisme.

Certes, on ne parle plus de la thèse des deux nations, celle que Me Marcel Faribault, candidat conservateur dans Gamelin, était allé prêcher en 1968 à Winnipeg avec le succès qu'on connaît. Mais tout en gardant à l'esprit que le Québec a un droit strict à un statut particulier, on fait repasser la nouvelle formule sur le statut particulier que chacune des cinq grandes régions du pays réclame plus ou moins consciemment.

M. Fernand Allie, chef de l'aile québécoise du parti conservateur, a mis en parallèle la thèse qu'il défend et celle qu'a prônée M. Daniel Johnson.

Chose encore plus surprenante, les

conservateurs du Québec, et surtout le groupe parlementaire, réclament une sorte de statut indépendant de l'aile québécoise au sein du parti national. Le NPD-Québec réclame la même chose.

Néo-démocrates et conservateurs québécois auront en commun la tâche de convaincre leur parti national respectif du bien-fondé de leurs revendications. Alors que le NPD-Québec vient de franchir l'étape du congrès provincial pour s'acheminer ensuite, en avril au congrès national, les Conservateurs provinciaux auront leur congrès à la fin de mai à Québec et leur congrès national à l'automne.

Dans les deux cas, les thèses québécoises seront perçues dans le reste du pays comme des appuis déguisés à l'indépendance du Québec et dans les deux cas on y verra une menace d'effondrement des deux principaux partis d'opposition au profit du parti libéral.

## L'heure de la vérité

Ce n'est pas au Québec que le Nouveau parti démocratique et le parti conservateur recueillent actuellement leurs voix et leurs sièges. A un an des élections fédérales, ces deux partis voient d'un très mauvais oeil leur aile québécoise en train de "distraire" le congrès national de sa principale tâche: trouver un moyen de battre le gouvernement Trudeau.

En 1971, les deux principaux partis d'opposition connaîtront donc leur heure de vérité. Les congrès nationaux auront à décider s'il est possible de satisfaire à la fois les aspirations nationalistes du Québec et celles des provinces anglophones.

Ce dilemme, qui secoue ces deux partis, le parti libéral du Canada l'a résolu en affirmant que le Québec doit être traité comme une province comme les autres.

Quant au Ralliement créditiste, le fait que ses assises soient à toutes

les pratiques exclusivement québécoises l'a paradoxalement éloigné de toute discussion idéologique sur les aspirations particulières du Québec. Ce parti, qui n'a rien à sauver ni dans l'Ouest ni dans l'Est du pays, n'a jamais élaboré de programme bien défini en cette matière et ses 358,327 électeurs de juin 1968 ne semblent pas s'en plaindre.

Aussi dans l'hypothèse (très probable) d'un rejet des revendications des néo-démocrates et des conservateurs québécois lors des congrès nationaux de 1971, il ne resterait plus aux nationalistes du Québec qu'à voter pour le Ralliement créditiste en guise de protestation contre le gouvernement Trudeau.



M. Fernand Allie, président des Conservateurs québécois

# "Télémedia est responsable du marasme actuel de CKAC"

— Le syndicat

par Teddy CHEVALOT

Si marasme économique existe à CKAC, la responsabilité n'en incombe pas aux employés réguliers du poste, qu'ils soient journalistes, annonceurs, vendeurs, ou simples employés de bureau, mais bien à la haute direction de Télémedia (Québec), ou encore à la direction proprement dite de ce poste.

Telle est l'essence de l'accusation que porte le Syndicat des travailleurs unis de la radio et de la télévision, section locale 291, affiliée à la FTQ, dans le long dossier que ce syndicat rend public aujourd'hui, sous l'égide de la Fédération des travailleurs du Québec.

Ce dossier, préparé à l'occasion des "mises à pied massives à CKAC-Télémedia", est aussi un réquisitoire contre "l'administration financière et générale de la station".

Après un rapide historique sur CKAC, sa vente à Québec-Télémedia Inc., la transformation de cette compagnie en Télémedia (Québec) "petit empire de \$9,250,000" qui contrôle 13 postes de radio et de télévision dans la province, la composition du conseil d'administration de CKAC, celle de Télémedia, l'essence de la transaction entre Power Corporation et Télémedia, le syndicat en arrive au corps du sujet: l'administration technique et financière du poste, son bilan financier pour 1970, l'état de ses recettes au titre des annonces locales et nationales, la mise à pied de cinq vendeurs, celle de quatre journalistes, la "dégradation" technique du service de l'information, et l'abolition du service des affaires publiques.

Au titre de l'administration technique et financière du poste, le syndicat s'étonne de ce qu'entre les promesses faites par M. Philippe de Gaspé Beaubien et la réalité, il existe un fossé.

## L'époque des promesses

C'est ainsi que le syndicat écrit: "Démarquant avec un cynisme fort compréhensif, (Power Corporation), et ayant moins de fonds à investir au départ, M. De Gaspé Beaubien se fait fort, devant le CRT, de 'rentabiliser' rapidement Télémedia et ses filiales. C'est l'époque des promesses et des bonnes intentions, que la suite des événements va infirmer brutalement".

Et de rappeler toutes les déclarations de M. De Gaspé Beaubien, parues entre janvier et mars 1970, dans des journaux comme LA PRESSE, Le Devoir et Québec-Press.

Et de rappeler aussi le mémoire que le président de Télémedia remettait en juin 1969 au comité spécial de l'Assemblée nationale sur la liberté de presse, dans lequel M. De Gaspé Beaubien faisait état du personnel au service de l'information à CKAC, soit "un directeur, 10 journalistes à plein temps, un éditeur à plein temps, deux reporters à plein temps, trois cabs de reportage, un nombre considérable de pigistes et un service fonctionnant 24 heures par jour".

Et, toujours selon le syndicat, la réalité, maintenant, est tout autre.

Après avoir subi, en 1969, un déficit de \$137,000, CKAC a subi un autre de \$140,000 environ pour l'année 1970, et son déficit accumulé est évalué à \$203,000.

La raison du déficit de 1970 tient à ce que les recettes projetées étaient,

de \$1,145,000, alors qu'elles ne seraient que de \$1,005,000.

Quant au service de l'information, avec les dernières mises à pied, son personnel ne comprend plus que "quatre journalistes à plein temps: deux reporters, deux cabs de reportage, un nombre infime de pigistes payés à la pièce, un directeur de l'information obligé de travailler lui-même pour faire les nouvelles de 5h à 9h: tous les matins, et plus de journaliste la nuit".

## Sa programmation

Le syndicat s'attaque aussi à la programmation de CKAC. Pour lui, il ne fait aucun doute que le poste, loin de faire preuve d'imagination créatrice dans la matière, emprunte "à des stations rivales des formules qui, à cause de leur nouveauté sans doute, ont connu un certain succès".

Et d'énumérer: l'ère du verseau avec Jean Manolesco, lancé un an après l'émission du professeur Gazon à CKVL, Baratin-matin de Jacques Payac "copie conforme des 'Insolences d'un téléphone' (Yvan Ducharme - CJMS)", le concours "Quelle station écoutez-vous" qui est, selon le syndicat, "la question classique posée depuis dix ans par les hommes de Jack Tietelman (CKVL)", le radio-palmars, tellement réglementé, selon le syndicat, que les annonceurs ne peuvent "plus diffuser, à l'heure actuelle, qu'une liste, révisée chaque semaine, d'environ 75 disques (anglais-français) qui tournent continuellement, jusqu'à 3 fois par jour".

Enfin, est soulevée la question des vendeurs d'annonces locales. Selon le syndicat, les 5 vendeurs ont été mis à pied par anti-syndicalisme, et non pour des questions de quotas non remplis.

En effet, soutient le syndicat, "l'objectif assigné aux vendeurs de publicité de CKAC pour l'année 1970, était d'environ \$595,000 de ventes à réaliser. L'objectif atteint, au 31 décembre 1970, est d'environ \$602,000, soit \$7,000 de plus que prévu".

Par contre, le syndicat s'étonne de ce que le contrat de vente d'annonces locales ait été donné à la compagnie All-Canada Radio & Television, la même qui, au titre des annonces nationales, a connu une forte baisse dans le pourcentage de ses ventes.

Pour le syndicat, il ne fait pas de doute que si CKAC a donné le contrat des annonces locales à All-Canada Radio & Television, c'est pour compenser le retrait des annonces nationales, contrat qui a été accordé, pour sa part, à une filiale de Télémedia, la Radio-Télévision-Ventes.

Et au terme de ce long réquisitoire, le syndicat pose plusieurs questions.

"Qui donc est responsable, demandent-ils, des erreurs de gestion, de programmation, bref d'administration à CKAC? Sont-ce les dirigeants à gros salaires de CKAC comme tels? Ou les dirigeants — à grosse rémunération également — de la société-mère Télémedia?"

"De deux choses l'une, ajoute-t-il: ou CKAC est vraiment une entreprise autonome et alors, ce sont ses administrateurs et ses cadres supérieurs locaux, à Montréal, qui font preuve d'incompétence; ou CKAC est un maillon du groupe Télémedia-Power Corporation, et les patrons de la société-mère sont responsables de l'incompétence des dirigeants locaux de CKAC".

"Dans les deux cas, les responsables du marasme actuel sont du côté de la direction", conclut le syndicat.

## La Vieille Capitale reçoit d'importants crédits spéciaux

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa déposera d'ici quelques jours à l'Assemblée nationale un budget supplémentaire d'un demi-million de dollars afin de venir en aide à la ville de Québec.

C'est ce que révèle un communiqué publié hier soir par le bureau de M. Robert Bourassa.

Le communiqué précise que ce budget supplémentaire sera déposé à la Chambre dès que les travaux parlementaires le permettront, soit probablement après le débat sur le discours inaugural.

La somme de \$500,000 sera versée à titre de subvention spéciale à la ville de Québec et ce, avant le 30 avril 1971.

M. Bourassa a par ailleurs révélé que le budget 1971-1972 comprendrait une demande de crédit de \$1,500,000 à être versée à la ville de Québec "pour lui permettre de faire face aux obligations inhérentes à son statut de capitale du Québec".

Le budget 71-72 comprendra aussi, dit le communiqué, une demande de crédit de \$250,000 à être versée à la ville de Québec à titre de subvention spéciale pour l'aider à réaliser sa politique de régionalisation et remplir ses obligations envers les municipalités qui se sont fusionnées à elle.

"Avec l'approbation préalable de la Commission municipale de Québec et du ministre des Affaires municipales, révèle le communiqué, le gouvernement autorisera la ville de Québec à consolider son déficit budgétaire 1971-72."

Le bureau de M. Bourassa souligne que la décision de libérer des crédits spéciaux pour la vieille capitale fait suite à des entretiens entre le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et le ministre des Finances, M. Raymond Gagné. C'est au cours de ces entretiens que le maire Lamontagne a exposé la situation financière de sa ville.



(Droits réservés)

# La CSN fait une nouvelle proposition à Ottawa pour les "gars de Lapalme"

par Pierre VENNET

Maintenant qu'elle a "le pied dans la porte", la CSN va présenter une proposition au gouvernement Trudeau concernant les "gars de Lapalme", laquelle tiendra compte des deux conditions posées par le premier ministre: intégration à la fonction publique et aucune injustice contre les "scabs" qui ont pris la place des ex-chauffeurs du transport postal.

Cette ex-proposition sera présentée à M. Marc Lalonde, chef du cabinet de M. Trudeau, probablement d'ici la fin de semaine, mais l'ancien président de la CSN, Gérard Picard, n'a pas voulu hier soir l'expliquer, considérant qu'il serait impoli et peu diplomatique que le premier ministre apprenne cette proposition par la voix des journaux.

On sait toutefois que les "gars de Lapalme" continueront d'insister pour que si le gouvernement les intègre à la fonction publique, il leur fournisse des garanties quant à leur ancienneté et leur unité de négociation.

On sait qu'hier le premier ministre Trudeau a répété aux Communes, en réponse à une question du leader créditiste Réal Caouette, que son gouvernement était prêt à considérer toute formule venant du syndicat. "Payez pour les gars de Lapalme".

Hier soir, ce fut la réconciliation officielle entre les "gars de Lapalme" et "l'establishment" de la CSN qu'ils

ont si vivement dénoncé en occupant l'édifice de la centrale durant une semaine, plus tôt ce mois-ci.

Réconciliation sur le dos d'Ottawa, auteur du "scandale du siècle", bien entendu.

Et où MM. Marcel Pepin, Raymond Parent et Gérard Picard ne ménageront pas leurs critiques contre le gouvernement fédéral, le "vrai coupable" de toute la situation.

Même le président des "gars de Lapalme", M. Frank Diterlizzi, fut de la soirée.

Après avoir dit que ses "gars" ne rétractaient pas ce qu'ils ont fait ou dit, il a lancé: "On n'est pas morts. Vive les gars de Lapalme, vive les vrais syndicalistes, vive la CSN".

Mais c'est le secrétaire-général Raymond Parent qui fut le plus éloquent.

En plus de faire voter un appui inconditionnel aux "gars de Lapalme" sur le plan moral, M. Parent a fait adopter une résolution pour que cet appui soit concrétisé sur le plan financier.

"Pas seulement avec un 25 cents par ci, par là. Mais par de véritables subventions organisées, votées volontairement par les travailleurs pour appuyer les gars de Lapalme".

M. Parent a donc déclaré qu'il fallait changer le slogan: "Pensez aux gars de Lapalme" par "appuyez et payez pour les gars de Lapalme".

# Deux analyses fort différentes de la crise d'octobre au Québec

d'après PC et UPI

La crise d'octobre au Québec vient de faire le sujet de deux analyses, l'une par un universitaire canadien, l'autre par le prestigieux journal "Times" de Londres.

A Washington, M. Dale C. Thomson, directeur du Centre d'études canadiennes à l'université John Hopkins, a déclaré que cette crise traduisait en réalité la rivalité qui existe parmi les Canadiens français pour le leadership du Canada français.

"Le premier ministre Trudeau l'a emporté, a-t-il dit, non seulement parce que les terroristes ont été mis en échec, mais aussi parce qu'il a reçu l'appui de 90 pour cent des Canadiens français." Et il a ajouté que l'élément terroriste avait été "énormément surévalué".

"Ils n'étaient, a-t-il dit des terroristes du FLQ, qu'un petit groupe disparate vivant en marge de la société, réparti en cellules vagues qui manquaient de coordination".

M. Thomson, ancien secrétaire du premier ministre Saint-Laurent et actuellement en congé du département de science politique de l'Université de Montréal, estime que les autorités du Québec "ont d'abord cédé à la panique et ont ensuite réagi avec excès".

On ne peut, à son avis, considérer le mouvement terroriste comme anéanti, bien qu'il ait subi "un dur coup"; mais, le mouvement indépendantiste "légitime", en a lui aussi souffert.

Le Canada, a-t-il poursuivi, a survécu à cette crise, mais un grand nombre de Canadiens pensent que leur pays ne sera jamais plus le même, que le Canada a perdu son "innocence", sa "virginité".

## Cahier spécial

Le "Times" de Londres, d'autre part, a publié hier un cahier spécial de huit pages sur le Canada, presque entièrement consacré à la crise d'octobre.

Selon ce journal, "les problèmes

particuliers du Québec n'en ont été que plus vivement portés à l'attention du reste du Canada et il a été démontré que la Confédération était réellement en danger, ce qui auparavant n'apparaissait que comme une possibilité académique aux yeux des Canadiens anglophones."

Mais, de noter le Times, "rien n'a encore été réglé. On ne peut savoir avec certitude si la confrontation entre le FLQ et le gouvernement du Québec n'était pas en réalité la première secousse d'un futur tremblement de terre."

"Ce dont on peut être certain, en 1971, c'est que les Canadiens se rendent compte qu'ils ne peuvent plus différer la décision de bâtir leur avenir en commun ou séparément — ou tout abandonner."

# "Pas d'entente avec la CSN" — Trudeau

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre a répété aux Communes, lundi, qu'il n'y a pas eu d'entente, vendredi dernier, avec la Confédération des Syndicats nationaux pour rouvrir les négociations sur la réinstallation des chauffeurs de Lapalme dans leur ancien emploi.

Tout au plus, le gouvernement est disposé à écouter les propositions que la CSN aurait à lui formuler en rapport avec cette affaire.

Répondant à M. Réal Caouette, M. Trudeau a ajouté que ces propositions devraient être justes pour toutes les parties, y compris pour les personnes que le ministère des Postes a embauchées pour assurer la livraison du courrier dans la métropole, fonctions qu'assumaient les chauffeurs de Lapalme avant le différend qui les a opposés au gouvernement fédéral.

# ADMISSIONS 1971-72 COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET (1971)

Collège Privé  
Reconnu d'intérêt public  
Externat mixte  
Enseignement collégial  
Préparation aux structures d'accueil  
Universitaires

S'adresser au plus tôt à:

Bureau de l'admission  
1001 est. boul. Crémazie, Montréal 352

Tél.: 388-5745  
de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi incl.

ON DOIT FAIRE LA DEMANDE D'ADMISSION

AVANT LE 1er MARS 1971

## L'intégration des 25 corps de police de l'île de Montréal L'opposition des maires de banlieue se précise

par Florian BERNARD  
et André BEAUVAIS

Le long et pénible débat sur l'intégration des 25 corps de police de l'île de Montréal a été ajourné pour la troisième fois, hier soir, au conseil de la Communauté urbaine.

Le fossé profond qui sépare le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et la majorité des maires de la banlieue s'est accentué en dépit d'une intervention de plus d'une heure du maire Jean Drapeau et de six discours de représentants des villes.

C'est dans la confusion la plus complète que chacun s'est quitté, incertain de la tournure des événements d'aujourd'hui, et résolu à ne pas céder d'un pouce.

Malgré deux demandes d'un "retour à l'exécutif" du projet d'intégration, principalement de la part des maires Pierre Desmarais II, d'Outremont, et Samuel Moscovitch, de Côte-Saint-Luc, M. Saulnier demeure inflexible quant à la nécessité d'une intégration complète et immédiate.

Il a signalé à maintes reprises, sur tout en fin de soirée, qu'il accepterait de modifier le "corps" du règlement, c'est-à-dire les divers articles ayant trait au fonctionnement du futur service unique de police, le nombre des

membres composant le conseil de sécurité, l'uniforme, etc. Il demeure toutefois catégoriquement opposé à tout délai en ce qui a trait au premier article du règlement, c'est-à-dire l'intégration immédiate des 25 corps de police et la nomination du directeur.

**Montréal suspend une épée de Damoclès**

Le maire Drapeau a, pour sa part, averti ses collègues de la banlieue que Montréal refuserait de remettre à la CUM les fonds provenant de la surtaxe de 40 cents du \$100 d'évaluation sur les immeubles de plus de \$100,000 advenant que le règlement d'intégration de la police soit refusé.

Vendredi dernier, le maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent, avait suspendu une pareille épée de Damoclès au-dessus de la tête de ses collègues.

Selon le maire Drapeau, c'est plus de \$4 millions par année que Montréal souscrirait comme "aide à la banlieue" si cette politique est mise en vigueur. L'aide annoncée par le maire Drapeau en a fait sourire plusieurs puisque, selon les maires, la métropole retire déjà \$13 millions du partage du coût des services policiers sur l'île.

Les arguments de M. Drapeau ont surtout reposé sur le texte du bill 75

qui "oblige la CUM à intégrer les services de police". Lui-même homme de loi, le maire de Montréal a donné un véritable cours de justice à ses collègues.

**La banlieue a divers sons de cloche**

L'un des faits saillants du long débat d'hier soir est la confusion qui s'installe dans la banlieue. Deux des cinq maires qui se sont exprimés, MM. Clark Graham et Eddie Lalonde, respectivement de Baie d'Urfé et de Pierrefonds, appuient M. Saulnier entièrement.

Deux autres, MM. Samuel Moscovitch et Pierre Desmarais II, respectivement de Côte-Saint-Luc et d'Outremont, l'appuient partiellement. Un autre, le maire Stuart M. Finlayson, de Hampstead, ne l'appuie aucunement. Ce dernier a d'ailleurs promis un long discours pour ce soir.

Quant au maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, il a lui aussi demandé la parole... pour ce soir. Aux journalistes, M. Ryan a confié qu'il proposerait une solution de compromis, c'est-à-dire l'intégration complète selon la "formule Saulnier", mais pas avant le 1er janvier 1972. Il acceptait de couper en deux le délai exigé par la banlieue.

## Une femme survit par miracle à un violent incendie

"Elle a eu de la chance... je ne sais vraiment pas comment les pompiers se sont aperçus qu'elle était là, dans tous ces décombres" a lancé, hier matin, un policier, au moment où l'on transportait vers une ambulance, une dame âgée, qui a survécu, on ne sait trop comment, à un violent incendie, dans l'ouest de Montréal.

Une demi-douzaine d'établissements commerciaux ravagés, plusieurs étages d'un immeuble détruits complètement, tel est le bilan du sinistre qui a éclaté, vers 11 h 30, au 5257, chemin de la Reine-Marie.

La femme a été découverte étendue dans des décombres, trois quarts d'heure après le début de l'incendie alors que l'on croyait que l'immeuble avait été complètement évacué.

Quelques instants avant d'être placée dans l'ambulance, elle a trouvé la force d'ouvrir les yeux et de sourire.

Il s'agit de Mlle Jeannette Mongeau, âgée de 62 ans, du 5257 Queen Mary Road. Elle a été sauvée par un pompier de la caserne 14. Elle n'a été miraculeusement que légèrement brûlée et incommodée par la fumée.

Deux heures après que l'incendie eut été maîtrisé, il était d'ailleurs impossible d'obtenir quelque renseignement que se soit au poste 14 dont dépendent les policiers envoyés sur les lieux.

Ceci ferait planer un certain air de mystère sur les causes du sinistre qui, or le sait, survient dans un secteur de Montréal particulièrement visé par un pyromane dont on n'a encore aucun signalement.

Un enquêteur du commissariat des incendies, M. Claude Lalonde, se trouvait sur les lieux, hier matin, pour tenter de déterminer les causes du sinistre.

Depuis jeudi soir, dans l'ouest de Montréal, au moins cinq incendies ont été allumés par un malade mental, causant la mort d'une dame âgée de 86 ans, rue Sherbrooke ouest.

Les autres incendies criminels ont éclaté Côte-Saint-Luc, rue Melrose, rue Somerset et rue Isabella, dans Côte-Saint-Luc.

"Nous avons affaire à un maniaque... tout ce qu'il y a de plus typique: le genre de ceux qui allument des incendies dans les casiers des locataires, la nuit, dans les immeubles", devait dire laconiquement le sergent Cyr, de l'escouade des incendies criminels de la police de Montréal qui est chargé de l'enquête.

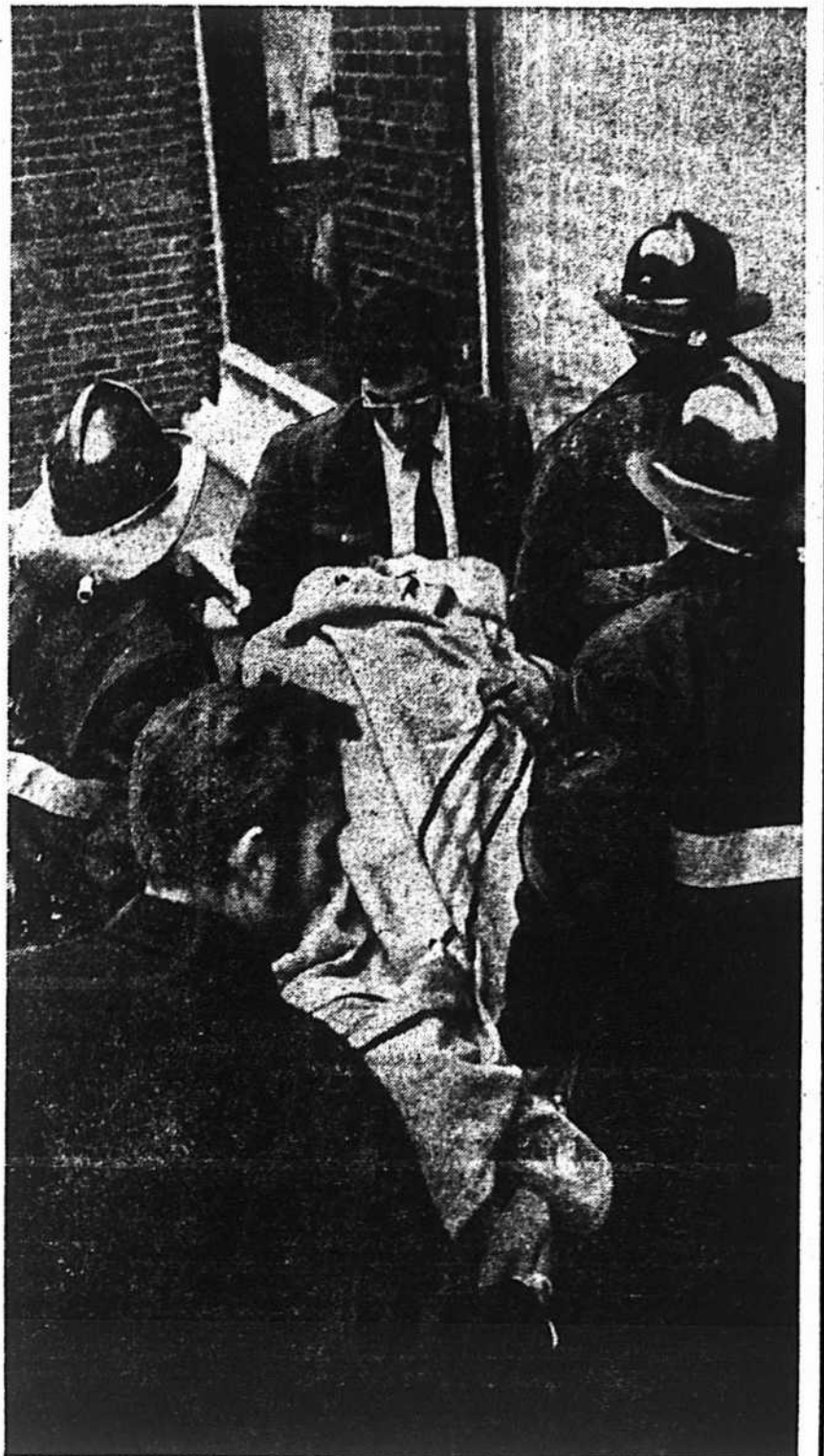


photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Une femme âgée a survécu, par miracle, au sinistre qui a ravagé l'immeuble qu'elle habitait, 5257, chemin de la Reine-Marie. Elle a été trouvée inanimée, trois quarts d'heure après le début de l'incendie.

## Saulnier est pris à partie au sujet de ses propos sur l'évaluateur Jos Leroux

par Florian BERNARD

Ce fut au tour du président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, d'être accusé d'avoir fait des déclarations non appuyées sur des vérifications, hier soir, par le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Bernard Benoit.

Ce dernier a soulevé une question de privilège, au tout début de la séance, pour affirmer que sa ville ne souffre d'aucune injustice dans les honoraires que lui charge la firme des Estimateurs Professionnels, comparativement aux honoraires exigés de Saint-Léonard.

M. Saulnier avait soutenu, jeudi dernier, que les honoraires chargés par la firme des Estimateurs Professionnels étaient inégaux dans plusieurs villes, notamment à Saint-Léonard et Pointe-aux-Trembles.

Il avait ajouté: "Ou bien Jos Leroux charge trop cher à Pointe-aux-Trembles, ou bien il ne charge pas assez à Saint-Léonard".

Le maire de Pointe-aux-Trembles a déclaré qu'une analyse faite entre les honoraires exigés des deux villes indique une répartition identique, calculée selon un per capita identique, l'un sur le contrat de cinq ans, l'autre sur un contrat de trois ans.

Il a reproché à M. Saulnier de ne pas avoir vérifié les durées respectives des contrats avant de faire sa déclaration.

"Par cette mise au point, a dit le

maire Benoit, je veux protéger la réputation de Pointe-aux-Trembles et du conseil qui a accordé ce contrat. On pourrait, à la suite des propos du président, y voir autre chose". Puis, M. Benoit a ajouté: "Je veux signaler que nous ne souffrons d'aucune injustice".

M. Saulnier n'a pas répondu aux propos tenus par le maire de Pointe-aux-Trembles. Il devait toutefois déclarer aux journalistes, à l'issue de la séance, que ses propos de jeudi étaient plutôt une hypothèse qu'une affirmation. Il s'est refusé à tout autre commentaire.

## La disparition de l'adolescente de Drummondville: un mystère

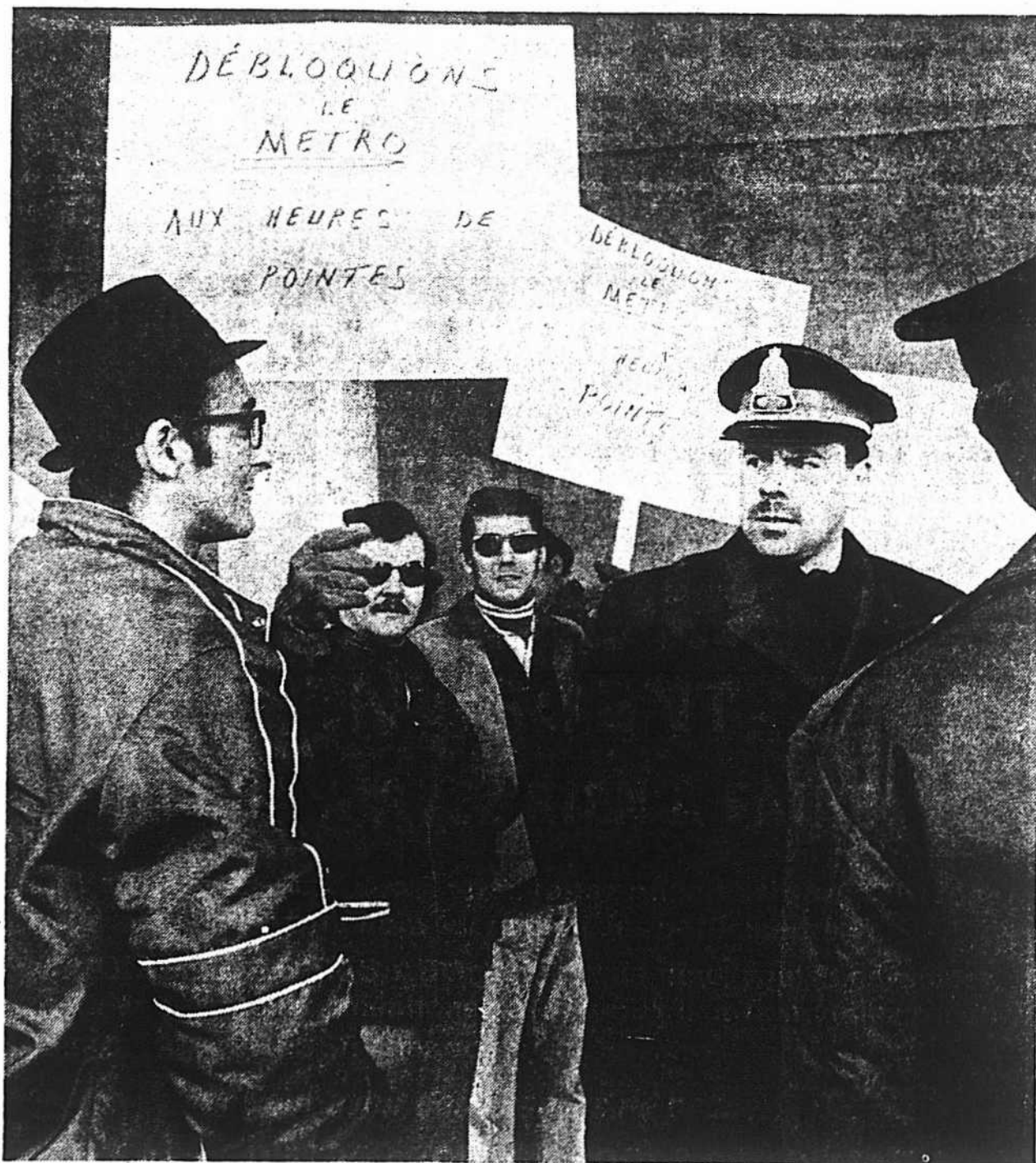
On est toujours sans aucune nouvelle de la jeune Alice Paré, disparue depuis six jours, de Drummondville et activement recherchée dans toute cette région par la police de Drummondville et la Sûreté du Québec.

L'adolescente, nièce des juges Marcel et Eugène Marier, a été vue, la dernière fois, par une compagne de classe au moment où elle tentait en vain d'appeler chez elle, car le téléphone public de l'école était défectueux.

Son père devait venir la chercher à ses cours de musique.

Selon sa compagne, la dernière qui l'ait vue depuis sa disparition, Alice a décidé de rentrer à pied. Elle transportait alors une petite valise contenant sa flûte.

Les policiers envisagent de plus en plus la possibilité de l'enlèvement et ce après des recherches intensives poursuivies notamment dans tous les chalets d'été situés en bordure de la rivière Saint-François.



### Manifestation à Longueuil

## Les propriétaires de taxi demandent à Robidas de respecter ses promesses

"Débloquons le métro aux heures de pointe... Robidas tiens tes promesses... Pas de \$100 pour le permis spécial, c'est 50 taxis de plus pour le public du métro..."

Ces pancartes, et bien d'autres du même cru, étaient brandies hardiment, hier soir, par une cinquantaine de propriétaires et de chauffeurs de taxis de Longueuil — soit le tiers des chauffeurs opérant dans cette ville — qui manifestaient pacifiquement devant la station de métro de cette municipalité, ceci sous l'oeil protecteur d'une dizaine de policiers.

Tout au long de cette manifestation, qui dura trois heures, rares furent les taxis de Longueuil qui cueillirent des clients au métro.

Aux heures d'affluence, soit entre 17 et 19 heures, et au plus fort de la manifestation, les usagers du métro, en sortant, flegmatiquement s'alignaient devant les arrêts d'autobus, ou, en attendant la fin de la manifestation pour prendre leurs taxis, retournaient paisiblement dans le hall du métro.

Par-ci, par-là, quelques citoyens maugréaient contre ces perturbateurs de la société qu'étaient les chauffeurs de taxis, eux que la population lon-

gueilloise faisait vivre depuis plus de vingt ans.

Paradoxalement, alors que les voies d'accès au métro de Longueuil sont régulièrement bloquées entre 16 et 19 heures, ce fut merveille que de voir des voies aussi libres d'accès. Il est vrai que la dizaine de policiers, outre de surveiller au maintien de l'ordre durant la manifestation, devant sa tournure hautement pacifique, se chargea, par la même occasion, de la circulation.

Mais... chassez le naturel et il revient au galop. Un peu après 19 heures, on assista une fois de plus au spectacle quotidien: sur une longueur de moins d'un demi-mille toutes les voies d'accès et de sortie du métro de Longueuil se trouvaient, à nouveau, bloquées par le flux et le reflux constant des automobilistes.

Pour le président de l'Association des propriétaires de taxis de Longueuil, M. Claude Beauregard, la manifestation d'hier soir n'est que le début d'une série d'actions pacifiques que son groupement se promet d'accomplir, tant et aussi longtemps que le maire Marcel Robidas et son conseil ne réaliseront pas les promesses faites il y a maintenant trois semaines.

**Paul E. TALBOT**  
O.D. OPTOMÉTRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

272-7611 • 7616

HEURES DE BUREAU:  
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h  
Vendredi: 9 h à 9 h  
Samedi: 9 h à 3 h

### AVIS PUBLIC (7)

Une autre fonction du pharmacien est de protéger le public contre le mauvais emploi et l'abus des médicaments, c'est-à-dire l'automédication.

Combien de gens se soignent eux-mêmes en s'inspirant d'une annonce faite à la télévision, à la radio ou lue dans un journal? Ces personnes ne discutent pas la compétence du pharmacien ou du praticien, elles ne soupçonnent tout simplement pas les risques qu'elles assument en se traitant elles-mêmes. Elles ne sentent l'utilité de consulter une personne qualifiée que dans les cas de maladies graves.

En ce qui concerne les remèdes dits brevetés, certaines de ces préparations sont commercialisées pour exploiter la crédulité du public. Les normes (elles relèvent du Ministère fédéral de la Santé) devraient être plus sévères au sujet de ces médicaments brevetés qui sont appelés à tort inoffensifs, et dont la publicité inonde le public.

Mentionnons comme seul exemple certains produits employés contre la grippe et contenant des décongestionnants possédant des propriétés vasoconstrictives. Le Collège des Pharmaciens recommande au public, notamment aux personnes souffrant de troubles coronariens, d'exercer la plus grande prudence vis-à-vis ces produits. Le rôle du pharmacien est d'avertir le public soit des dangers de ces médicaments ou de leur inefficacité.

**Collège des Pharmaciens du Québec**

1074 ouest, avenue Laurier, Montréal 153, Qué.

## la presse

## "Tutti i nodi vengono..."

En octobre 1969, pour le grand dîner annuel de son parti à Montréal, le Très Honorable Trudeau avait choisi le ton courroucé d'un père fouettard fort mécontent du comportement de la marmaille. Dimanche, à l'occasion d'un dîner d'abord prévu pour l'automne dernier, l'orateur a opté pour un nouveau style: le style onctueux. Cette fois, pas de cri, pas de menace. Mais, dans le corps du discours, une citation de Buffon, écrivain délicat s'il en fut, qui écrivait dans son lit avec une plume en or, ma chère!

Le fond du discours, en revanche, n'est que du réchauffé. Un tiers des propos ressemble à une dissertation, brillante, certes, mais cent fois entendue.

L'orateur ne s'attarde guère sur le problème du chômage. La semaine précédente, à Regina, l'homme s'était montré beaucoup plus disert sur le même sujet, n'hésitant pas à répondre longuement aux détracteurs qui accusent le gouvernement de créer le chômage, de se complaire dans cette situation calamiteuse, de rester immobile au sein du désastre. A Montréal, dans le Québec, province qui dénombre un chômeur par 10 habitants, une seule phrase là-dessus, pour proclamer les vertus du fédéralisme! Voilà qui, à l'esprit le moins prévenu, apparaîtra tout de même un peu mince!

Le PM a su davantage retenir l'attention par ses réflexions sur "le Québec, résumé du Canada". Ce sont ses termes à lui. Nous pensions, quant à nous, que le "résumé du Canada" est plutôt la capitale fédérale et que le Québec est exemplaire, si on compare les dossiers de toutes les provinces.

Quelle province, en effet, hors la nôtre, a poussé la générosité, le respect des minorités, la religion des droits sacrés de l'homme au point de mettre les deux langues sur le même pied dans les cours de juridiction provinciale!

Or, on nous demande (M. Trudeau le demande à M. Bourassa) de ne rien changer à ce régime qui fait que dans l'ensemble du Canada tous les Canadiens sont égaux, sauf que certains d'entre eux (les anglophones de Montréal) sont "plus égaux" que d'autres, comme le veut la formule célèbre.

On nous engage donc à continuer de donner le bon exemple sans nous assurer, par ailleurs, que ledit bon exemple sera suivi

ailleurs. Logique avec lui-même, M. Trudeau souhaite que toutes les provinces garantissent également les droits des minorités, mais il se déclare tout de même incapable de jurer qu'un exemple qui n'a pas été contagieux pendant plus de 100 ans va soudainement le devenir. Le premier ministre connaît bien son monde.

Fournisseurs attirés depuis plus de 100 ans d'un bon exemple qui reste toujours aussi stérile (nous restons dans le contexte des juridictions des provinces), nous sommes aussi chargés d'apporter des otages. Qui sont ces otages? Les francophones des autres provinces, dont on ne se fait pas faute de nous rappeler qu'ils seront assimilés, si allaient être retirés aux anglophones de Montréal les privilèges dont ils jouissent par la grâce de Québec. Las de ce chantage, les plus ardents apôtres d'un Québec enfin maître chez lui renoncent à revendiquer ces fils dispersés, aussi perdus pour le Québec que les Franco-Américains.

Tous les éléments du marché sont là. Nous fournirons le bon exemple du bilinguisme intégral, la "culture", la "personnalité" à un Canada fort inquiet du glissement incessant de son économie dans le domaine yankee. On nous priera demain de fournir le cheval de Troie grâce auquel des entreprises canadiennes servant de prête-nom à des intérêts américains iront prendre pied en Afrique sous couvert de culture "française". (Le discours du Reine-Elizabeth fourmille d'expressions comme: présence française, fait français, permanence française, caractère français. S'il persiste sur cette lancée, le PM finira par nous convaincre que Frontenac était en réalité l'un des pères de la Confédération...)

Nous sommes instruits de ce qu'on attend de nous dans ce marché. En échange, que recevrons-nous? Des effets bénéfiques, répondent à l'unisson MM. Trudeau et Bourassa. Mais, dans l'entourage même de M. Bourassa, au sein du Cabinet, il s'en trouve pour estimer que cela demeure encore bien vague et que, de toute façon, l'homme québécois ne vit pas seulement de pain.

Tutti i nodi vengono al pettine, dit un proverbe italien. Tous les noeuds (dans les cheveux) finissent par arriver au peigne.

Guy CORMIER

## l'opinion canadienne

par la Presse Canadienne

Cernant de plus en plus l'actualité québécoise, les quotidiens des autres provinces ont traité récemment d'un peu de tout à partir de la refonte de la Constitution jusqu'aux élections partielles de Chambly, en passant par la querelle provoquée par l'engagement de 250 fonctionnaires francophones et l'esprit de contestation qui se fait jour chez les jeunes libéraux. Voici quelques extraits:

## la refonte de la Constitution

Le premier ministre Trudeau affirme qu'un grand pas a été fait sur la voie de la réforme constitutionnelle à la conférence fédérale provinciale qui s'est tenue à Ottawa.

Espérons que cela soit confirmé dans les faits au cours des quelques prochains mois. Autrement, selon les dires du premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, "elle n'aura rien accompli".

Une fois de plus, il dépend du Québec qu'un accord unanime intervienne entre Ottawa et les provinces sur une formule de rapatriement et d'amendement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Toutes les provinces, à l'exception du Québec, ont accepté les propositions faites par le gouvernement fédéral pour résoudre cette question complexe.

Le premier ministre Bourassa déclare que le Québec désire étudier la question un peu plus. L'Assemblée nationale sera probablement appelée à prendre une décision avant la prochaine conférence qui se tiendra en juin à Victoria.

Cela ne présage rien de très bon. Le Québec a déjà été un obstacle en 1964, quand la célèbre formule Fulton-Favreau fut approuvée en principe par une conférence fédérale-provinciale. Le premier ministre Jean Lesage s'était rétracté sous la pression des nationalistes québécois, qui estimaient que les propositions d'alors limiteraient les pouvoirs de la province.

Le gouvernement Bourassa, comme toute autre administration provinciale, a le droit de faire valoir des considérations spéciales. Dans le cas qui nous occupe, M. Bourassa exige que le Québec obtienne une juridiction absolue sur les programmes de bien-être social: pensions, allocations familiales, assurance-chômage, etc.

A notre avis, il n'est pas juste que le Québec lie les services sociaux à une proposition de rapatriement et d'amendement la constitution canadienne qui se trouve actuellement à Westminster.

Cela équivaut à du chantage politique. Les Québécois se veulent "maîtres chez nous". C'est sans doute une idée louable, mais elle n'autorise pas la province à rendre difficile, sinon impossible, l'accord sur une formule qui aboutirait à la réforme constitutionnelle.

LE TELEGRAM (Toronto), le 11 février.

## Les élections de Chambly

La victoire de M. Jean Cournoyer, ministre du Travail du Québec, aux élections partielles de Chambly était prévue, malgré les avis contraires. Pour le premier ministre Robert Bourassa, cela lui donne l'assurance que son choix qui s'est porté sur un homme non-élu et un ancien ministre du gouvernement de l'Union nationale, pour succéder à Pierre Laporte a été approuvé.

M. Cournoyer a postulé un siège qu'occupait M. Pierre Laporte dans une circonscription connue pour être, depuis 1956, un bastion libéral...

Mais, les 66 pour cent de voix que le nouveau ministre du Travail a obtenus, ne devraient pas nous faire oublier l'importance des 33 pour cent que le Parti québécois a recueillis. Le vote péquiste a été substantiellement le même, dans cette circonscription, que lors des élections provinciales du printemps qui ont porté les libéraux du Québec au pouvoir...

La conclusion à en tirer, c'est que les électeurs de Chambly n'ont pas nécessairement associé le PQ au FLQ, bien que les deux mouvements se donnent pour objectif la séparation du Québec.

Les résultats obtenus par le PQ traduisent probablement davantage une désaffection causée par le chômage et les problèmes sociaux, tels qu'un usage plus large du français comme langue de travail dans la province de Québec.

Le vote de Chambly est peut-être un nouvel avertissement aux libéraux du Québec, qui leur rappelle que la désillusion qui a été à la base du succès du PQ aux élections du printemps ne s'est pas dissipée devant la crise du FLQ. Bien qu'il jouisse de toute évidence de l'appui de la majorité des Québécois, M. Robert Bourassa devrait, par des actes et une législation de progrès, extirper les racines du mécontentement.

Le STAR (Windsor), le 10 février.

## 250 fonctionnaires francophones

L'explication fournie par le premier ministre Trudeau au sujet de l'intention du gouvernement de consacrer un budget de \$2 millions pour le recrutement de 250 universitaires francophones dans la fonction publique, est éminemment sensée, à la lumière de l'histoire canadienne. Tout ce qui peut contribuer à réduire les influences néfastes et la tension qui affligent le Québec moderne, mérite notre appui, tant que l'on s'en tient à des limites raisonnables, ce qui est le cas du projet gouvernemental.

En somme, le gouvernement avait déjà envisagé de recruter 1.250 universitaires canadiens dans la fonction

publique. Mais, l'expérience ayant prouvé que la vaste majorité des universitaires embauchés par la fonction publique étaient anglophones, il a fallu adopter un plan garantissant aux jeunes francophones une part équitable des emplois disponibles...

Qu'y a-t-il de mal à cela? Aucun, à notre avis.

Le tragique c'est qu'il ait fallu en arriver à adopter un tel plan. De toute évidence, les pratiques courantes de l'emploi ne garantissent même pas une part symbolique des emplois disponibles aux jeunes francophones.

Quant au refus de M. Mitchell Sharp, alors premier ministre intérimaire, et des autres ministres, de faire la lumière sur ce plan, avant le retour de M. Trudeau de sa tournée dans le Pacifique, tout ce que nous pouvons dire c'est que nous sommes plus que jamais convaincus que ce gouvernement est celui d'un homme.

Cependant, et indépendamment du fait que les pouvoirs de M. Trudeau deviennent effrayants, pour ne pas dire effroyables, cet exemple précis d'une décision prise par le gouvernement d'un homme, s'inspire de la logique et du simple bon sens. Ceux qui, par égoïsme, essayent d'en faire une question de racisme rendent un très mauvais service à leur pays.

Le SPECTATOR (Hamilton), le 4 février.

## Malaise chez les jeunes libéraux

La vague de mécontentement soulevée par la politique fiscale du gouvernement fédéral qui a abouti à un chômage massif, a touché les étudiants libéraux du Canada, aile universitaire du parti.

Les étudiants libéraux ont touché le point sensible du gouvernement, l'image tant vantée de sa jeunesse. Ils soulignent que 45 pour cent des chômeurs du pays appartiennent au groupe d'âge situé entre 19 et 24 ans. Ils ont oublié, cependant, de souligner que dans la course à l'emploi, la majorité de ceux qui appartiennent à ce groupe d'âge sont désavantagés sur le plan des qualifications et de l'expérience.

Cela entraîne le gouvernement à mettre en oeuvre des projets destinés à créer des emplois qui n'apportent pas de solution permanente et, inévitablement, ne suffisent pas à fournir du travail à tous les étudiants...

À la longue, malheureusement, les étudiants devront attendre, avec les autres chômeurs, avant que la situation de l'emploi ne s'améliore et, cela, à cause de l'indécision manifestée l'an dernier par le gouvernement à agir comme il se devait.

Les freins que l'administration a appliqués à l'économie afin de ralentir l'inflation n'ont pas été libérés au moment voulu et l'économie s'en est ressentie au point de donner naissance



## Les "droits" des minorités

Les anglophones du Québec ont la peau très sensible ces temps-ci et le mot droit leur vient facilement à la bouche lorsqu'il s'agit de sauvegarder des privilèges qu'on leur a accordés dans une constitution vieille de 104 ans.

Un intéressant débat s'est engagé depuis quelques jours au Canada autour de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, que les premiers ministres auraient songé à réviser au cours de la dernière conférence constitutionnelle.

Cet article stipule que le français et l'anglais sont les deux langues officielles "dans les Chambres du Parlement du Canada et de la législature du Québec" et que les citoyens peuvent faire usage de l'une ou l'autre de ces langues devant les tribunaux du Canada et du Québec.

Cela signifie que les anglophones du Québec ont des "droits" qu'on n'a jamais reconnus aux francophones des autres provinces. M. Robert Bourassa avait précisé la semaine dernière que la nouvelle formule constitutionnelle mettrait tout le monde sur le même pied.

En somme, les premiers ministres

voudraient retirer un "statut particulier" aux Québécois anglophones, qui pourraient ainsi "jouir" des mêmes droits que les minorités françaises des autres provinces.

La démarche de M. Bourassa paraît d'un bon naturel. Il a voulu faire délicatement comprendre aux anglophones du Québec qu'ils vivaient au milieu d'une population française qui devenait de plus en plus exigeante et à qui il fallait faire quelques concessions.

Ce fut peine perdue. La réaction des anglophones fut à ce point virulente que le même homme, quelques heures plus tard, devait les calmer. "Il n'est pas question de traiter d'une façon déloyale les droits des minorités anglophones du Québec... Aucun amendement à la constitution n'a encore été adopté; seul le principe de l'étude du problème a été acquis..."

Jusqu'au premier ministre du Canada qui a dû aller de ses propos rassurants. Astucieux et logique avec lui-même, M. Trudeau a dit qu'il fallait appliquer aux minorités françaises des autres provinces les droits et les privilèges des anglophones du Québec.

Les deux premiers ministres

s'entendent maintenant sur un point: il n'est pas question de diminuer les privilèges des anglophones de "La Belle Province". M. Trudeau espère seulement que les autres provinces accepteront d'accorder à leurs francophones les "droits" des Québécois de langue anglaise. De son propre aveu, le succès de cette entreprise n'est pas assuré.

En attendant que les premiers ministres du pays se soient entendus sur la formule qui satisfera tout le monde, la minorité anglaise du Québec aura le droit de parler anglais devant les tribunaux et ailleurs. Les minorités françaises des autres provinces auront le droit d'être bilingues et le droit d'être assimilées.

En attendant, si les Québécois francophones se permettent eux aussi d'être inquiets et parlent des pouvoirs qu'ils devraient bien avoir dans la seule province où ils sont majoritaires, ils auront le droit d'être traités de séparatistes, voire de racistes.

Après cela, allez vous demander pourquoi les Québécois de langue française hésitent à "rayonner" à travers tout le Canada!

Claude GRAVEL

## ce que pense LE LECTEUR

## Un père excédé

Je voudrais, en tant que parent excédé, commenter (si on peut dire) la lettre signée Rodolphe Chartrand, professeur, publiée dans votre édition de samedi.

La hargne, la rogne et la grogne n'aideront certainement pas les étudiants à s'instruire, ni les professeurs manifestants (manipulés ou non) à remplir leurs fonctions officielles de professeurs, ni les administrateurs sincères à administrer les budgets à eux confiés, ni le gouvernement actuel du Québec à mieux représenter ses électeurs.

Qu'un groupe de professeurs décide de se choisir en la personne de Jean-Paul Desbiens un "mouton de Panurge" parmi les autres, c.à.d. parmi les "galeux" de l'avant-dernier système d'éducation "pourri" qu'ON a contribué à déloger pour en élever un neuf, "bien meilleur et bien plus

au chômage. Les freins ayant maintenant été libérés, l'économie se relève, mais lentement et plus d'un demi-million de Canadiens en souffrent.

Ces finesses fiscales n'offrent guère de consolation aux chômeurs et, comme les étudiants libéraux l'ont dit à leur gouvernement, il faudrait mettre fin à ces manœuvres de diversion et s'attaquer à la solution des problèmes. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement ne peut que mettre en oeuvre des programmes massifs destinés à créer des emplois, mais non à rétablir rapidement une prospérité économique indispensable à l'éradication du chômage.

La FREE PRESS (London), le 8 février.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti. Service du tirage - Téléphone: 874-6911.

efficace que celui des révérends frères et des révérendes sœurs", tout cela ne nous impressionne plus, nous, les "cochons de parents".

Comme dirait le Frère Untel, "on travaille pour gagner nos vies et celle de nos enfants, on paie nos taxes et on ferme nos gueules." Seulement, comme dirait l'autre, "on commence à être écoeurés".

Des lettres comme celle de samedi signée: ... un tel, professeur, vice-

président de la... chose, au nom de... la chose, n'importe qui peut en écrire, jusqu'à s'en donner des crampes d'écrivain. N'importe qui peut devenir pamphlétaire du jour au lendemain.

Mais nous, les parents d'aujourd'hui, ce sont des ENSEIGNANTS qu'on veut pour les parents de demain.

René Codère

père de sept élèves



## Les sourds entendent et parlent

Demain, à l'émission FEMME D'AUJOURD'HUI (15h00), Radio-Canada présente un film réalisé par Gilles Derome. Le film donne un aperçu des nouvelles méthodes utilisées pour aider les enfants sourds à vaincre leur infirmité.

Il s'agit de surdité dite profonde; celle qui frappe dès l'enfance et que les appareils connus ne permettent pas de surmonter. Cette forme de surdité s'accompagne de mutisme.

Le langage par signes visibles (langage des sourds-muets) leur permet de communiquer entre eux, mais non avec les autres.

De nouvelles méthodes permettent maintenant aux sourds d'accéder à la parole. Apprendre à marcher, apprendre à parler et apprendre à lire sont les trois grandes conquêtes d'une vie. Les sourds sont privés d'un de ces

trois piliers de la liberté individuelle. On comprend alors la beauté et la grandeur des efforts pour le leur rendre. Et l'immense victoire que symbolise l'histoire de Mme Guy Colin, que le film met en relief.

Cette jeune femme, qui demeure sourde, a appris à parler, à entendre et même à jouer de la guitare. Par quels obstins détours, on n'arrive pas à le comprendre. L'intelligence, c'est la faculté de faire des détours.

Il faut voir le magnifique regard de cette jeune femme. Un regard qui fut sans doute pendant longtemps son seul instrument de communication. Il lui en est resté, de sa douce obstination et de son effort.

Une émission à voir et à entendre; une belle petite chose à l'actif de Radio-Canada.

J. P. D.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

# Duvalier, un fruit trop mûr prêt à tomber

**Fernand BEAUREGARD**

CHRONIQUEUR À L'INFORMATION ÉTRANGÈRE



HAÏTI, an 14 de l'ère duvaliériste!

François "Papa Doc" Duvalier accédait en 1957 à la présidence de la République d'Haïti, première colonie à s'affranchir de la férule coloniale quand en 1804, Toussaint Louverture à la tête de sa petite armée d'esclaves noirs chassait la France de l'île Hispaniola.

Or, voici qu'après 14 ans d'un règne dictatorial fondé sur la terreur et la délation, le "président à vie" Duvalier s'appête à quitter le pouvoir. Bien à contrecœur!

Mais le cancer et le diabète le rongent. Il ne se sent plus la force de tenir le coup. Toujours aussi mégalomane, il a, une fois de plus, allégrement violé la constitution de son pays et, après s'être fait accorder les pleins pouvoirs, a décidé de perpétuer le "duvaliérisme" en imposant son fils Jean-Claude, 20 ans, comme son successeur à la présidence perpétuelle d'Haïti.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le Dr L. Roy, un des principaux leaders de la résistance haïtienne, considère que le prés. à vie F. Duvalier a fait un magistral faux pas en imposant au peuple haïtien, comme son successeur, son fils Jean-Claude. Ce geste qui constitue un émaillot à l'opinion publique mondiale, et un arrogant mépris des droits constitutionnels

les plus élémentaires, marquera-t-il la fin du "duvaliérisme"? Sinon sa fin, du moins le commencement de sa fin, déclare le Dr Roy qui, au timon de la résistance, veut tout mettre en œuvre pour redonner à ses 4 millions et demi de concitoyens la dignité et l'espoir dont "Papa Doc" les a privés pendant les 14 années de son règne.

## Profil d'un adversaire de "Papa Doc" Duvalier

Le Dr Louis Roy est né à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, le 29 novembre 1915.

En 1937, il recevait son diplôme de Docteur en médecine à la Faculté de médecine de l'Université de Port-au-Prince.

Pneumologue et phthisiologue de réputation mondiale, le docteur Roy fonda en 1942, en Haïti, la Ligue nationale anti-tuberculeuse. De 1947 à 1958, il dirigeait le Sanatorium de Port-au-Prince et assumait, de 1950 à 1958, la présidence de la Croix-Rouge haïtienne. Il était également de 1943 à 1958, titulaire de la chaire de pneumo-phthisiologie à l'Université de P. au P.

A la fin de 1958, soit un an après l'accession à la présidence de François Duvalier, le Dr Roy quitta Haïti et s'installa au Québec.

Depuis le 1er juin 1959, cet éminent disciple d'Esculape est attaché à l'Hôpital St-Joseph de Rosemont. En 1937, les autorités de cette institution lui confiaient la coordination des cliniques externes et depuis janvier 1969, celle des cliniques d'urgence. En août 1968, il se voyait chargé de diriger et coordonner le Service des soins à domicile de cet important hôpital mont-réalais.

Auteur d'une impressionnante série de travaux sur les maladies respiratoires, le Dr Roy est "Fellow" de l'American Trudeau & Thoracic Society et de l'American College of Chest Physicians. Membre de plusieurs autres Associations médicales, le Dr Roy est secrétaire de la Société de Thoracologie.

Le "duvaliérisme" est un régime qui, plus que tout autre peut-être, a subi d'innombrables procès au tribunal de l'opinion publique mondiale. Il a été dénoncé et condamné sur toutes les tribunes et bien téméraire la personnalité internationale, le personnage public prestigieux qui oseraient se porter à la défense de Duvalier et de sa dictature.

Est-il possible de concevoir le "duvaliérisme" sans François Duvalier? Le départ prochain de "Papa Doc" ne sonnera-t-il pas le glas d'un régime qui a transformé Haïti en une véritable geôle, fait glisser le pays sur la pente qui mène à la catastrophe économique et surtout à la dégradation nationale?

A cette question, les leaders de la résistance haïtienne répondent: NON. Le duvaliérisme ne peut pas survivre à Duvalier. L'imposition, par le truchement d'un référendum truqué, de son fils Jean-Claude comme président à vie, ne marchera pas.

Ce n'est pas à dire que les quelque 4 millions et demi d'Haïtiens sont prêts à prendre les armes pour se débarrasser des vestiges de la dictature qui les a écrasés pendant 14 ans. Tout d'abord, ils n'ont pas les armes nécessaires. Et s'ils ont le courage, qualité héréditaire de l'Haïtien moyen, ils n'ont pas la force de se battre. Les seules énergies qui leur restent, ils doivent les utiliser à réaliser le quotidien exploit qui consiste à "survivre".

Q.—Dr Roy, quel nom porte le mouvement anti-duvaliériste dont vous êtes un des principaux leaders?

R.—Nous l'avons appelé tout simplement "La Résistance haïtienne". C'est en fait une sorte de fédération où se retrouvent les principaux groupements de gauche, de droite et du centre qui, par-delà certaines ambitions politiques déclarées ou cachées, partagent le même objectif primordial: renverser le dictateur François Duvalier.

Q.—Duvalier est au pouvoir depuis 1957. Il s'y est maintenu grâce à l'instauration d'un régime dont la Commission internationale des Juristes déclarait, en 1964, qu'il était, un instrument de "répression et de dégradation nationales". Qu'ont fait pendant ces 14 années de dictature, les dizaines de milliers d'anti-duvaliéristes à l'étranger pour chasser "Papa Doc" du pouvoir?

R.—Précisément parce que le "duvaliérisme" est fondé sur la terreur, la répression et les représailles, les "résistants" haïtiens à l'étranger ont été contraints d'œuvrer, avec les moyens du bord, dans la plus complète clandestinité. Toute déclaration, tout geste public de la part d'un "exilé" haïtien, si cette déclaration ou ce geste portait ombrage à Duvalier, provoquait d'immédiates et terribles représailles contre parents et amis et même simples connaissances de celui qui avait eu l'audace de critiquer le président à vie d'Haïti.

Vous comprendrez donc aisément que dans de telles circonstances, le travail de la résistance ait été si lent et en apparence si peu efficace.

### Tentatives et échecs

Mais, il y eut tout de même de sérieuses tentatives de renversement. En 1963, par exemple, alors que "Papa Doc" au mépris de la constitution haïtienne et par le biais d'un référendum truqué, s'intitulait "président à vie", tout était en place pour un "putsch". Ce putsch a fait long feu, non pas que la résistance ait failli à la tâche, mais plutôt parce qu'à la dernière minute, Washington, qui devait rompre toutes relations diplomatiques avec Haïti, effectua une subite et inexplicable volte-face.

De plus, le général de Gaulle envoyait son ambassadeur présenter les félicitations du gouvernement de la Ve République à François Duvalier, "président à vie".

Il y eut quelques années plus tard, une tentative d'invasion d'Haïti, invasion par le nord coïncidant avec le bombardement du palais présidentiel. Mal armés, trop peu nombreux, les héros envahisseurs furent rapidement cernés par les soldats et tontons-macoutes duvaliéristes et tout aussi sommairement exécutés.

Il y eut aussi un attentat contre la vie du fils de "Papa Doc", ce même Jean-Claude que le président vient de désigner comme son successeur.

Cet attentat raté a donné le signal d'une purge sanglante au cours de laquelle Duvalier lui-même exécuta 19 prisonniers.

Enfin, en 1969, la "Coalition haïtienne" que dirigeait Raymond Alcide Joseph échouait lamentablement au cours d'une dernière tentative d'invasion.

### Pourquoi la "Résistance" espère-t-elle réussir?

Q.—Face à tous ces échecs, échecs causés principalement par le manque d'effectifs, d'armes et surtout de "compétence militaire", comment la "Résistance haïtienne" espère-t-elle aujourd'hui réussir? A-t-elle plus d'armes à sa disposition? Son "armée" est-elle plus nombreuse et surtout mieux entraînée?

R.—Permettez-moi tout d'abord de préciser que la "Résistance" n'est pas une "armée", ni un "parti politique". Qu'elle ait des armes et des "soldats", prêts à tenter l'aventure d'une invasion, c'est évident. Mais l'invasion, la violence, ne sont pas les principaux moyens dont notre mouvement veut user pour mettre fin au "duvaliérisme". Nous croyons que le "duvaliérisme" est à l'agonie, qu'il va, comme un fruit trop mûr, tomber lui-même de l'arbre haïtien.

Ce qu'il importe de préparer, pour tous ceux qui tant à l'étranger et à l'intérieur d'Haïti, désirent passionnément se débarrasser de ce régime de terreur et d'oppression, c'est la relève et avant la relève "politique", un gouvernement de transition qui pourrait tout aussi bien prendre la forme d'une junte militaire ou civile. Il faudra, une fois Duvalier hors de scène, éviter que le pays ne sombre dans l'anarchie et prendre des mesures d'urgence pour le sortir sans trop de sanglants soubresauts du chaos où Duvalier l'a plongé.

Q.—Les actuels leaders de la résistance haïtienne, dont vous êtes, ont-ils des ambitions politiques et jouissent-ils, comme certains le prétendent, de la bénédiction de Washington?

R.—Je puis vous assurer que pour ce qui est de Raymond Alcide Joseph, ex-leader de la Coalition haïtienne et Washington, il n'en est pas question. d'ambitions politiques. Notre seul désir est de redonner Haïti à son peuple après le "viol duvaliériste" qui dure depuis déjà 14 ans.

Quant à jurer de la bénédiction de Washington, il n'est pas question. Nous ne l'avons jamais sollicitée, et elle ne nous a jamais été offerte.

### Que faire sans l'aide des USA?

Q.—Croyez-vous sincèrement, Dr Roy, qu'il soit possible de débarrasser Haïti de Duvalier ou après son départ, du "duvaliérisme", que perpétuera son fils Jean-Claude, sans l'aide sinon officielle du moins tacite des États-Unis?

R.—Je pense, M. Beauregard, que le peuple d'Haïti, tant celui qui vit dans son île que tous ceux qui ont choisi l'exil en vue d'en assurer la libération, est capable de faire son propre "renouveau".

Mais, il est évident que toute opposition systématique de Washington au mouvement de rénovation nationale provoquerait à coup sûr son échec. Nous ne demandons donc aux Américains, à la CIA en particulier, que de ne pas saboter nos efforts, de ne pas bloquer notre action. Ce serait le plus beau cadeau que l'Oncle Sam pourrait nous faire.

Q.—D'où vient ce soudain regain de vie de la "Résistance haïtienne" qui, depuis au moins deux ans, semblait avoir cessé la lutte? Et surtout, comment se fait-il que tout à coup, des hommes comme vous et beaucoup d'autres osent afficher ouvertement et publiquement leur anti-duvaliérisme?

### Finie, la clandestinité

R.—La réponse est à la fois simple et tragique. Nous osons aujourd'hui parler, critiquer, dénoncer Duvalier et son régime parce que nous avons enfin dépassé le

## Résistance haïtienne

"La Résistance haïtienne" a réussi à grouper dans une même structure les plus importants mouvements anti-duvaliéristes à l'œuvre en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique. En voici la liste:

- B. G. B.
- Parti libéral national.
- M. R. 12 N.
- Parti révolutionnaire social-chrétien.
- Parti national
- FFHL
- Coalition haïtienne.
- Parti national démocratique révolutionnaire de développement agricole et industriel.
- Fédération des Forces haïtiennes révolutionnaires.

A 90% analphabètes, crouissant dans un statut de pauvreté intolérable en cette deuxième moitié du 20e siècle, les Haïtiens attendent patiemment, stoïquement, que la résistance, installée à l'étranger, les délivre.

C'est ce à quoi s'affairent un groupe de militants haïtiens qui, rassemblés dans un mouvement qui s'appelle "La résistance haïtienne", ont réussi la fusion des diverses associations anti-duvaliéristes.

"La Résistance haïtienne" a son QG à New York et un important "bureau" à Montréal.

Ses principaux leaders sont Raymond Alcide Joseph, chef de la "Coalition haïtienne", mouvement fort actif ces dernières années et instigateur d'une "mini-invasion" d'Haïti ratée, et le Dr Louis Roy, ex-président de la Croix-Rouge haïtienne et actuellement chargé du secteur de pneumo-phthisiologie dans un grand hôpital de Montréal.

Le Dr Roy, dont le curriculum vitae est publié dans cette page, nous accordait au cours du week-end une longue interview dont nous reproduisons les points les plus importants.

Dans cette interview, le leader anti-duvaliériste fait le point de la résistance, en explique les objectifs primordiaux, en souligne les besoins essentiels et formule certaines projections sur ce que peut et doit être l'avenir d'Haïti.

Ci-dessous, cette interview sous forme de questions et réponses.

cap de la peur. Il ne peut plus se produire rien de pire que ce que nous, nos parents et nos amis avons déjà eu à subir. Et puis, il y a une limite à tout, même à la peur.

Disons aussi que les circonstances dans lesquelles s'est placé le président à vie et dictateur d'Haïti sont un indice très clair qu'il s'appête à abandonner le pouvoir. On sait que Duvalier est rongé par le cancer et miné par le diabète et que l'état de sa santé va le contraindre inévitablement à descendre de son "trône". Le fait qu'il ait été contraint de désigner comme son successeur à la présidence à vie, son fils de 20 ans, Jean-Claude, prouve, du moins c'est notre opinion, qu'il pressent qu'avec son départ, va s'effriter le duvaliérisme.

Nous sommes donc confiants qu'enfin le Destin sourira à Haïti et nous voulons faire savoir au peuple haïtien et à tous ceux qu'intéresse le sort de ce peuple martyrisé, que nous sommes prêts à agir.

### Le programme de la transition

Q.—Dans l'éventualité du départ de Duvalier et de la désintégration du duvaliérisme, quel rôle devrait, à votre avis, jouer le gouvernement qui assumerait, d'ici le retour à la normale, la transition?

R.—En premier lieu, il faudra en arriver à une "trêve politique" entre les divers partis de gauche, de droite et de centre. A la faveur de cette trêve, constitution d'une administration nationale à laquelle seront appelés à participer des représentants de toutes les tendances. Ce gouvernement pourrait être à prédominance militaire ou civile, tout dépendant, évidemment, de la façon dont le pouvoir aura été acquis.

Deuxièmement, reconstitution des institutions et des valeurs démocratiques détruites et bafouées par Duvalier.

Troisièmement, il faudra replacer la République d'Haïti dans le circuit économique et social. Ceci exigera évidemment l'apport d'importants investissements étrangers.

Q.—Auriez-vous alors principalement recours aux États-Unis dont l'aide économique substantielle était retirée à Haïti dès 1963?

R.—Pas nécessairement aux États-Unis. Il est vrai que les USA sont immensément riches, on connaît les sommes fabuleuses que Washington investit en Amérique latine, dans le cadre de l'Alliance pour le progrès. Naturellement, toute aide économique et technique que les USA voudront bien nous fournir sera extrêmement bienvenue. Mais nous croyons à une aide multi-nationale, de façon à ne pas nous sentir à la solde d'une seule puissance.

Le Canada, dont certaines entreprises et hommes d'affaires ont déjà investi des sommes importantes en Haïti, pourrait nous être d'une aide efficace. Nous solliciterons cette aide. Comme nous le ferons de la France, de l'Allemagne et de l'Occident. Nous croyons que ce serait plus sage.

Q.—Une dernière question, Dr Roy. D'ici à ce que se réalise le rêve d'un Haïti enfin libéré du joug duvaliériste, de quoi la "Résistance" a-t-elle le plus urgent be-

soin pour assumer pleinement et efficacement son rôle?

### Mettre fin au silence

R.—Tout d'abord et avant tout, il faudrait que les grands médias d'information et les institutions internationales mettent fin à leur silence à l'endroit du régime duvaliériste. Ce silence, nous les Haïtiens qui combattons et ne cessons de combattre pour que revive Haïti, sommes portés à juger que ce silence est "complice".

Car pourquoi lors de la tragédie bafraise, la grande presse internationale, l'ONU, les ligues des Droits de l'homme, ont-elles avec une telle violence noirci leurs pages, alimenté leurs tribunes, de dénonciation et de condamnation à l'égard du gouvernement nigérian? Tout simplement parce qu'il s'agissait d'une tragédie humaine et de ce que certains ont appelé un "génocide".

Eh bien, pendant 14 ans, François "Papa Doc" Duvalier a lui aussi, perpétré une sorte de génocide, en transformant le peuple d'Haïti en esclaves apeurés. Sous son régime, la masse d'intellectuels, de professionnels et de techniciens a fui le pays. Pendant 14 ans, l'analphabétisme n'a pas reculé d'un iota et la pauvreté s'est radicalement accrue.

Or, face à cette intolérable situation, jamais l'OEA n'a imposé de sanction à Duvalier. Jamais l'ONU, en tant qu'organisation internationale, n'a fait plus que permettre un certain nombre de dénonciations verbales.

Enfin, il faudrait, si une invasion s'avère le seul moyen de renverser Duvalier, que Washington fasse preuve d'une attitude "bienveillante" envers les "opposants" pour leur permettre de se procurer des armes et organiser l'invasion.

Cette "bienveillance" pourrait se traduire tout simplement par le fait de "fermer les yeux" et, sans d'aucune façon participer, se contenter de donner le feu vert aux envahisseurs.

En somme, la "Résistance haïtienne" a, tant à l'étranger qu'en terre haïtienne, des hommes compétents politiquement et des jeunes prêts militairement à donner l'essentiel coup de pouce et à remplir le vacuum que créera le départ de François Duvalier.

## Le bulletin du référendum

Le Citoyen Docteur François Duvalier, Président à Vie de la République, ayant le droit, suivant les dispositions des articles 100 et 101 de la Constitution de 1964 amendée, de désigner son Successeur, a fait choix du citoyen Jean-Claude Duvalier pour Lui succéder à la Présidence à Vie de la République, selon le prescrit de l'article 102.

Que choisirez-vous à vos aspirations et vos desiderata?

Le ratifiez-vous?

Réponse: OÙL

QUOTIDIEN  
LE PLUS ANCIEN D'HAÏTI  
Fondé en 1826

Directeur et Rédacteur en chef  
LOUIS ROY

Administrateur: M. MAX CHAUVEY

Adresse: RUE DU CENTRE  
No. 211  
PORT AU PRINCE (HAÏTI)  
Téléphone: 2-2111 - 2-2112  
BOITE POSTALE: 1216

Le Nouvelliste

MAISON DE L'ASSOCIATION INTERAMÉRICAINE DE PRESSE

Le Nouveau Monde

LE QUOTIDIEN NATIONAL ET INTERNATIONAL D'HAÏTI  
MEMBRE DE L'ASSOCIATION INTERAMÉRICAINE DE PRESSE

Le Président DUVALIER  
pose et résoud le problème  
de sa succession

Le FAIT  
Du Jour

LE MAJOR GÉRARD  
LOUIS ROYER  
LE CHEF DE L'ÉTAT

le choix le plus complet en ville

BOUTIQUE CLOUTIER

Assortiment complet de berceuses, rembourrées ou non. Sélection de finis et tissus. Modèle illustré en érable \$29.00

Aucun dépôt requis, jusqu'à 36 mois pour payer.

A. FORGET INC.

6707 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568  
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.  
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Quant à M. Jean-Jaques Bertrand participera pour la dernière fois comme chef de l'Union nationale, tout porte à croire qu'ils seront beaucoup plus sereins que lors de la première session, l'an dernier. Pour la plupart des députés, cette première session en aura été une d'apprentissage et aura porté avant tout sur un programme législatif et un budget dont la responsabilité revient au précédent gouvernement. Cette seconde session sera donc en pratique la première qui sera vrai-

La commission scolaire de Maison-neuve, à Laval, ne se prévaudra pas non plus ce genre de recours. C'est ce que les commissaires, réunis hier soir, ont décidé: pas d'amende au syndicat, même si ses membres participent depuis un mois à des grèves tourmentées, et quelle que soit son attitude dans les prochains jours. "Ce n'est pas la façon de régler des conflits que de forcer les gens à rentrer en classe contre leur gré", d'expliquer un porte-parole de la commission scolaire.

Les médecins soulignent que dans certains secteurs de la population, des signes particuliers d'une alimentation

D'après les premiers renseignements encore très fragmentaires, le correspondant de Newsweek, François Sully se trouvait à bord du même hélicoptère. On ignore son sort de même que celui des neuf personnes qui se trouvaient à bord de l'hélicoptère. On croit savoir qu'il n'y a eu qu'un seul survivant.

St-Jean-Baptiste. St-Jean-Damas-  
cène, St-Jean-de-Matha, St-Joseph, St-  
Léon, St-Louis, St-Louis-de-Gonzague

Les autorités songent à recourir à l'agence de presse nationale, la Presse canadienne, pour combler cette brèche.

## LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

**DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE**  
1er mars 1971



Ali McGraw



Carrie Snodgrass



Glenda Jackson



Sarah Miles



Jane Alexander



Melvyn Douglas

## Les candidats aux Oscars de 1971

HOLLYWOOD (AFP) — La liste des candidats aux "Oscars" de 1971 a été publiée hier par l'Académie du cinéma américain (Motion Picture Academy), qui décernera les récompenses annuelles le 15 avril.

**d'un roman:** "Airport", "I Never Sang for my Father", "Lover and Other Strangers", "M.A.S.H.", "Women in Love".

**Meilleur scénario original:** "Five Easy Pieces", "Joe".

**"Love Story":** "Ma nuit chez Maud" et "Patton".

**Meilleur film étranger:** "Premier Amour", Suisse; "Hoa-Binh", France; "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon", Italie;

**"Paix sur les champs",** Belgique; "Tristana", Espagne.

**Meilleure photographie:** "Airport", "Patton"; "Ryan's Daughter"; "Sinsaku"; "Tora, Tora" et "Women in Love".



James Earl Jones



Ryan O'Neal



Jack Nicholson



George Scott

Dans chaque catégorie, les candidats sont présentés par les membres de l'Académie spécialistes de cette catégorie (acteurs, metteurs en scène, scénaristes, etc.). Les cinq candidats ayant été présentés par le plus grand nombre de membres deviennent candidats officiels de la catégorie et leur candidature à "Oscar" est soumise au vote de la totalité des 3,000 membres de l'Académie présidée par Gregory Peck.

Voici les candidats retenus dans les principales catégories: **Meilleure actrice:** Jane Alexander ("The Great White Hope"); Glenda Jackson ("Women in Love"); Ali McGraw ("Love Story"); Sarah Miles ("Ryan's Daughter"); Carrie Snodgrass ("Diary of a Mad Housewife").

**Meilleur acteur:** Melvyn Douglas ("I Never Sang for my Father"); James Earl Jones ("The Great White Hope"); Jack Nicholson ("Five Easy Pieces"); Ryan O'Neal ("Love Story") et George Scott ("Patton").

**Meilleur film en 1970:** "Airport", "Five Easy Pieces", "Love Story", "M.A.S.H." et "Patton".

**Meilleur acteur de complément:** Richard Castellano dans "Lovers and Other Strangers"; Le chef indien Dan George dans "Little Big Man"; Gene Hackman dans "I Never Sang for my Father"; John Marley dans "Love Story"; John Mills dans "Ryan's Daughter".

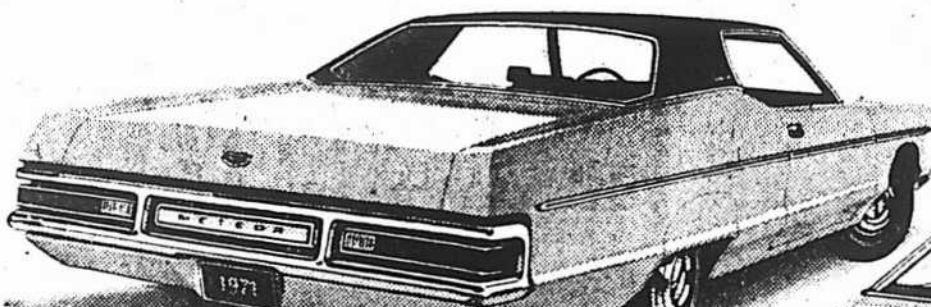
**Meilleure actrice de complément:** Karen Black dans "Five Easy Pieces"; Lee Grant dans "The Landlord"; Helen Hayes dans "Airport"; Sally Kellerman dans "M.A.S.H."; Maureen Stapleton dans "Airport".

Tenant compte de toutes les catégories, les films les plus souvent cités sont "Airport" et "Patton", dix fois chacun; "Love Story", sept fois; "M.A.S.H." et "Tora Tora", cinq fois chacun.

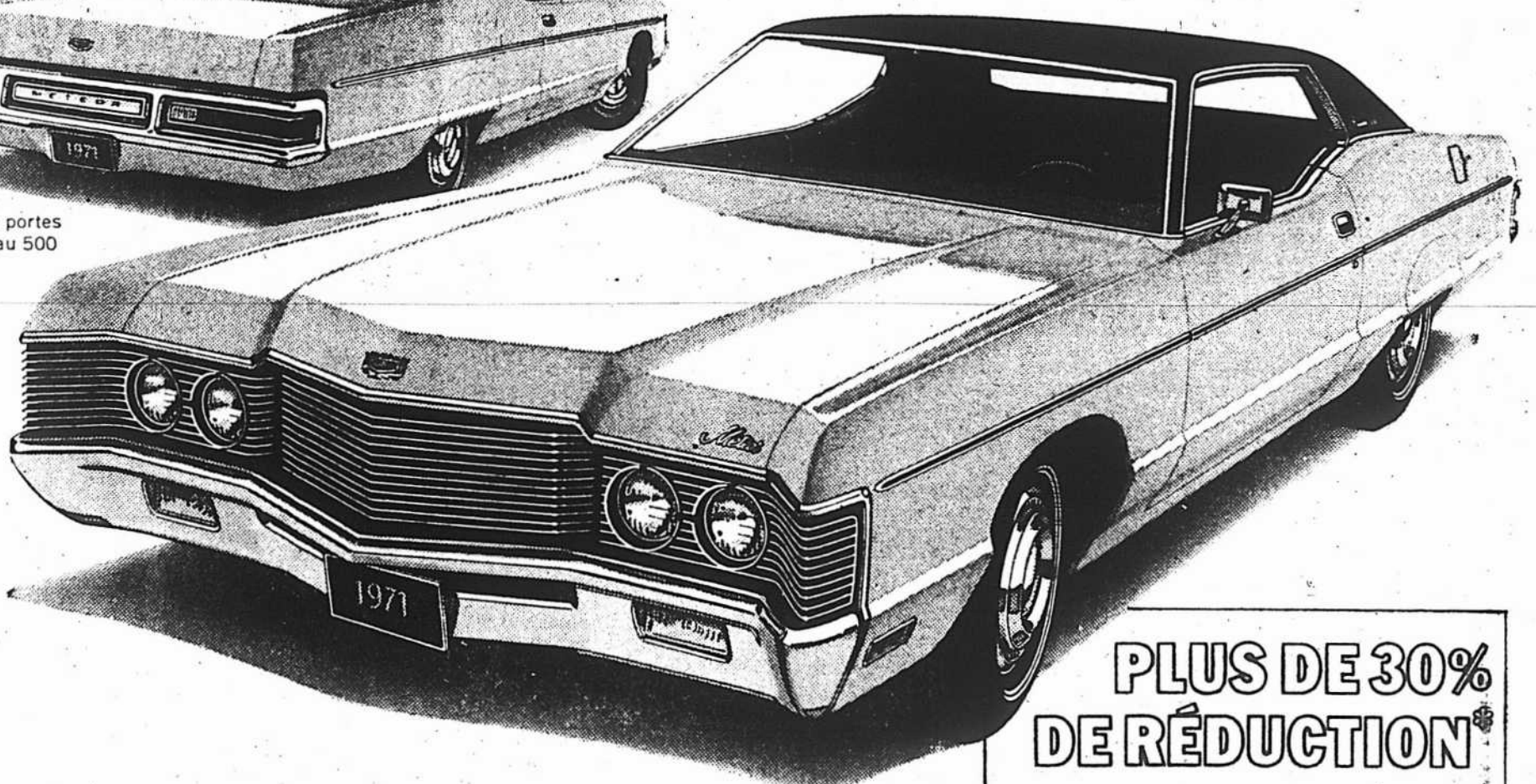
**Meilleur metteur en scène:** Federico Fellini pour "Satyricon"; Arthur Hiller pour "Airport"; Robert Altman pour "M.A.S.H."; Franklin J. Schaffner pour "Patton"; Ken Russell pour "Women in Love".

**Meilleur scénario à partir**

# C'EST LA RUÉE VERS L'OR CHEZ LES CONCESSIONNAIRES MERCURY



Le hardtop 2 portes  
Meteor Rideau 500  
spécial



**PLUS DE 30%  
DE RÉDUCTION\***

## Chaque voiture Mercury est un bon filon.

En ce moment, vous pouvez faire des affaires en or chez les concessionnaires Mercury.

Il y a d'abord le choix. Chacun trouve la voiture qui lui convient. Une petite voiture importée, robuste et économique: la Cortina. Une petite voiture sport importée: la Capri. Une petite voiture qui offre un peu plus d'espace et de puissance: la Comet. Ou encore une voiture de taille intermédiaire: la Montego.

Une luxueuse voiture sport: la Cougar. Et enfin une voiture de grand luxe: la Marquis.

Mais il n'y a pas que le choix. Pour chacune de ces voitures, vous pouvez profiter d'aubaines appréciables. C'est donc le temps de faire des affaires en or chez les concessionnaires Mercury! Et n'oubliez pas de jeter un coup d'oeil à la superbe Meteor Rideau 500 spécialement construite pour cette Ruée vers l'or.

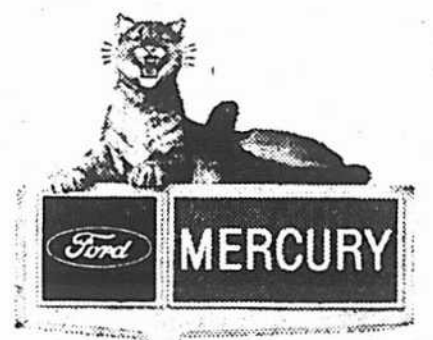
sur l'ensemble spécial de garnitures et d'équipements de la Meteor Rideau 500 hardtop 2 portes spécialement construite pour la Ruée vers l'or.

Un magnifique moyen d'économiser. Cet ensemble comprend:

- servo-direction
- peinture extérieure spéciale couleur or
- toit vinyle brun foncé
- garnitures intérieures couleur cuivre
- panneaux de porte de luxe
- bavolets d'aile
- pneus à flanc blanc
- enjoliveurs de roue

\* D'après le prix de détail suggéré par le manufacturier

**Vous roulez dans l'or!**  
**COMET, CAPRI, CORTINA,**  
**MONTEGO, METEOR, COUGAR, MARQUIS**



UNIVERSITÉ  
DU  
QUÉBEC  
à Montréal

Année universitaire  
1971-1972  
SESSION D'AUTOMNE

### MAÎTRISES

#### PROGRAMMES OFFERTS AU DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

- Maîtrise en arts (études littéraires)
- Maîtrise en arts (histoire)
- Maîtrise en arts (science politique)

#### NOUVEAUX PROGRAMMES

Sous réserve de leur acceptation par le comité conjoint de la Direction générale de l'Enseignement supérieur (ministère de l'Éducation) et du Conseil des Universités, l'UQAM offre les programmes suivants pour la prochaine session d'automne:

- Maîtrise en arts (économie)
- Maîtrise en arts (psychologie)
- Maîtrise en arts (science religieuse)
- Maîtrise en arts (sociologie)
- Maîtrise en sciences (chimie) en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Maîtrise en sciences (mathématiques)

#### Conditions d'admission

Pour être admis aux études du deuxième cycle, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé ou avoir une formation jugée équivalente.

#### Durée des études

Les maîtrises en arts comportent 45 crédits incluant la scolarité, les travaux de recherche et le mémoire. Les demandes d'admission devront parvenir, avant le 1er juillet 1971, à l'adresse suivante:

Bureau du registraire  
Service d'admission et d'inscription  
Université du Québec à Montréal  
Boîte postale 3050, succursale B  
Montréal 110

Pour autres renseignements,  
téléphonez à:

**8756-7-8**

### Réveillez-vous en pleine forme!

La régularité des fonctions organiques est importante. Faites attention à votre régime alimentaire et faites de l'exercice. Quand cela est nécessaire, prenez FRUITATIVES, le laxatif efficace au goût agréable fait d'extraits de pommes, d'oranges, de pruneaux et de figues auxquels s'ajoutent des ingrédients médicinaux. Des dizaines de milliers de gens se félicitent d'utiliser FRUITATIVES. Achetez FRUITATIVES dès aujourd'hui.

## INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

## USA-Equateur: une impasse

WASHINGTON (AFP) — Les négociations bilatérales entre les États-Unis et l'Équateur pour trouver une solution au conflit des pêcheries sont dans l'impasse, a reconnu hier le porte-parole du département d'État.

Le porte-parole, M. Robert McCloskey, a fait cette déclaration à la suite de la saisie d'un nouveau thonier américain au large des côtes équatoriennes. "De toute évidence, nous n'avons pas trouvé le moyen de résoudre le problème", a-t-il dit.

On admet maintenant dans les milieux officiels américains que les négociations bilatérales, ouvertes à la suite du vote d'une résolution par l'Assemblée extraordinaire de l'Organisation des États américains le mois dernier, demeureront au point mort jusqu'à la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères de l'O.E.A. au mois d'avril à San José de Costa Rica. Le secrétaire d'État américain, M. William Rogers, reprendra à cette occasion la discussion du problème des pêcheries avec son collègue équatorien, mais on ne pense pas, dans les milieux officiels, que les États-Unis demanderont l'inscription de l'affaire à l'ordre du jour de la conférence.

L'Équateur, qui a étendu unilatéralement la limite de ses eaux territoriales à 200 milles, a saisi depuis le début de l'année 19 thoniers nord-américains auxquels il a imposé des amendes s'élevant au total à près d'un million de dollars. Les États-Unis n'ont pas encore décidé de récupérer le montant de ces amendes sur l'aide économique accordée à l'Équateur comme le prévoit un amendement à la loi d'aide.

## \$1000 par mois en pot-de-vin au général Cole

WASHINGTON (AFP) — A raison de 1.000 dollars par mois qu'il faisait verser ponctuellement au compte de son ami le général Earl Cole, "le roi du Vietnam" s'offrait le luxe de pouvoir entreposer sa marchandise entrée au Vietnam en contrebande dans les locaux militaires, la soustrayant ainsi aux regards des inspecteurs tant américains que sud-vietnamiens; il pouvait demander au même général de faire ouvrir une enquête sur la vente, par deux sociétés concurrentes, aux divers foyers de soldats de machines à sous, éliminant ainsi la concurrence; il s'assurait les bons et loyaux services de tout le personnel aux ordres du général Cole en le logeant à ses propres frais dans une des plus luxueuses villas de Saigon.

Ces révélations sur les agissements de William J. Crum, alias "le roi du Vietnam", comme l'appelaient ses commensaux saïgonais, ont été faites hier devant une sous-commission d'enquête du Sénat par Jack Bybee, lui-même ancien bras droit de Crum puisqu'il était le directeur général en charge de deux des sociétés fondées par Crum à Saigon.

Le général Cole, 51 ans, avait été relevé en juillet dernier de son poste de commandant des "Post Exchanges" d'Europe, ces fameux "P.X." où les militaires peuvent s'approvisionner à prix réduits, en tout ce qu'ils veulent, avait été dégradé et mis à la retraite d'office.

A ce moment-là, le Pentagone n'avait fourni d'autre explication que la conclusion d'une enquête, menée par des militaires, prouvant que le général Cole manquait de l'intégrité qu'on doit attendre d'un officier supérieur.

L'enquête civile, menée par la sous-commission du Sénat, ne fait que commencer. Elle a débuté par un débailage de Jack Bybee que seul, le sénateur Abraham Ribicoff, sénateur démocrate du Connecticut, a cru bon d'interrompre de temps en temps pour obtenir des détails assez hauts en couleur.

## Le ravitaillement des troupes au Laos: Le talon d'Achille des envahisseurs

par Marie JOANNIDIS

QUANG TRI (Sud-Vietnam) (AFP) — Deux semaines après le déclenchement de l'offensive sud-vietnamienne contre la piste Ho Chi Minh au Bas-Laos, les troupes nord-vietnamiennes estimées à 20.000 hommes sont passées à la contre-attaque.

Après une progression initiale le long de la route nationale 9 menant de la frontière sud-vietnamienne à Tchepone ainsi qu'au nord et au sud de cette route 15.000 soldats sud-vietnamiens sont en contact partout avec l'adversaire. "Notre avance jusqu'à Aluoi, base de feu des blindés et des paras située à 17 kilomètres (10 milles) à l'ouest de la frontière sur la route numéro 9, s'est produite sans incident car l'ennemi a été surpris, a affirmé le colonel Nguyen Van Luat, commandant la Première Brigade blindée, mais, a-t-il souligné, la résistance ennemie se fait de plus en plus forte."

Les champs de mines, les attaques au bazooka chinois "B-1" et surtout les deux escadrons de blindés nord-vietnamiens détectés dans le secteur de Tchepone à 45 kilomètres (30 milles) à l'ouest de la frontière ont retardé la progression des chars sud-viet-



## Visite de sympathie

Mlle Bernadette Devlin, "benjaminne" des Communes britanniques, député d'Irlande du Nord, attend son tour, à l'extérieur de la prison du comté Marin (Californie), pour rendre visite à Angela Davis, la militante noire communiste américaine. Elle tient dans ses mains son passeport qu'elle montrera

bientôt au policier de faction à des fins d'identification. Elle fut fouillée avant de pénétrer dans la cellule de Miss Davis. La visite a duré 20 minutes (le temps permis par les règlements pénitentiaires). Miss Devlin s'est rendue par la suite à San Francisco pour prononcer une conférence.

## Syrie: le général Assad devient chef de l'Etat

DAMAS (UPI) — Radio-Damas a annoncé hier soir que le général Hafez Assad assume désormais le pouvoir présidentiel après la démission du président intérimaire, M. Ahmed Khatib, qui vient d'être élu président du Conseil du peuple.

M. Khatib avait été nommé président par intérim après la prise du pouvoir en novembre dernier par le général Hafez Assad qui avait pris les fonctions de premier ministre et de ministre de la Défense.

M. Khatib, aussitôt après avoir donné sa démission, avait été élu par un vote à mains levées président du Conseil du peuple, Parlement au rôle

purement consultatif formé mardi dernier et dont c'était la session inaugurale.

Selon Radio-Damas, le général Assad assume dès à présent, aux termes de la Constitution, les pouvoirs présidentiels en attendant le référendum qui, de sources bien informées, devrait être organisé avant le 3 mars prochain et qui, c'est pratiquement certain, aboutira à l'élection du général Assad comme président pour un mandat de sept ans.

Prenant la parole devant le Conseil du peuple après la démission de M. Khatib de son poste de président intérimaire, le général Assad a notam-

ment déclaré à propos de la crise du Moyen-Orient: "Nous croyons que la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 ne sert pas les intérêts du peuple palestinien ou de la nation arabe... Nous croyons que les puissances impérialistes, en particulier les États-Unis, veulent interpréter cette résolution d'une manière favorable à Israël. En conséquence, nous rejetons cette résolution".

Par ailleurs, le général Assad a rendu hommage à l'armée syrienne et aux fedayin palestiniens, mais a fait remarquer que ceux-ci avaient commis des erreurs.

## Tel-Aviv: l'Egypte veut mettre Israël dans une position très difficile

TEL-AVIV (AFP) — "Le président El Sadate, en offrant de conclure avec Israël un accord de paix, veut certes mettre Israël dans une position difficile. Mais nous pensons aussi qu'il veut réellement la paix, dans la mesure toutefois où un pays arabe peut offrir une paix durable", a déclaré hier à Tel-Aviv une personnalité israélienne hautement autorisée.

"En effet, a poursuivi cette personnalité, il ne saurait être question qu'Israël paie le prix de l'instabilité politique des régimes arabes et évacue les territoires occupés pour revenir à des frontières particulièrement vulnérables. C'est pourquoi, a-t-elle ajouté, si nous devions choisir entre la paix, assortie du retour aux anciennes frontières, et le maintien des lignes actuelles de cessez-le-feu sans accord de paix, nous choisirions la seconde solution, car nous ne pouvons nous contenter, même en échange de la paix, de légères modifications des frontières d'avant juin 1967".

Parlant ensuite de Charm El Cheik, cette personnalité a déclaré: "Le seul intérêt pour les Égyptiens d'être à Charm El Cheik est de pouvoir un jour ou l'autre fermer l'entrée du port d'Eilat. Si nous sommes à Charm El Cheik, nous ne menaçons pas l'Égypte mais si elle occupe cette position, elle nous menace".

Il s'est également déclaré opposé à la présence de forces internationales sur les frontières ou dans les positions-clés, soulignant que les forces israéliennes, si elles sont sur des frontières défendables, suffisent à protéger le pays, et qu'il fallait penser, non seulement au conflit actuel mais également aux développements possibles de la situation au Proche-Orient.

Enfin, cette personnalité israélienne a abordé divers éléments des récentes conversations de paix.

— La réaction envoyée dimanche par Le Caire, à savoir que la réponse israélienne (sous forme de communiqué publié dimanche) constituait "un rejet net et sans équivoque" des propositions Jarring, pouvait ne pas être une position définitive de l'Égypte.

Celle-ci peut encore choisir entre trois options: mettre fin au cessez-le-feu, accepter la négociation ou entreprendre une nouvelle démarche diplomatique en allant, par exemple, au Conseil de sécurité. Elle estime que c'est cette troisième voie qui sera choisie par la RAU.

— Le cessez-le-feu peut difficilement être prolongé d'un mois ou deux après le sept mars si la négociation n'avance pas. Il y a deux solutions: ou bien l'Égypte est persuadée que le conflit ne peut se résoudre que sur des bases politiques, et dans ce cas, elle demande une longue prolongation du cessez-le-feu, ou bien elle reprend les hostilités dès le 7 mars. Nous n'excluons pas cette deuxième possibilité.

— La position de Mme Golda Meir au sujet de la réouverture du canal de Suez est celle de l'ensemble du gouvernement israélien. Ses propositions de désengagement mutuel et de libre accès des bateaux israéliens au canal peuvent servir de base de discussion.

— Les troupes israéliennes doivent rester sur le Jourdain, sur des positions stratégiques même en cas d'accord avec la Jordanie afin de prévenir les éventuels retournements de la situation, puisque l'expérience a montré que le gouvernement d'Amman pouvait, il n'y a pas si longtemps, difficilement contrôler ce qui se passe à l'intérieur même de son territoire.

— Les Américains ne doivent pas chercher à imposer à Israël les solutions proposées par le plan Rogers.

— La création d'un État palestinien ne dépendant pas de la Jordanie, n'est pas réalisable car aucune personnalité arabe influente ne désire la réaliser. Bien que les notables cisjordanien ne soient pas d'accord sur l'avenir de leur région, tous considèrent néanmoins Amman comme leur seule capitale.

— Le problème des réfugiés palestiniens est très préoccupant. C'est pourquoi Israël propose de l'étudier en priorité, à conclure la personnalité israélienne.

## Bruxelles: guerre de communiqués autour de la conférence juive

BRUXELLES (AFP) — Un virulent échange de communiqués et une bataille de conférences de presse ont précédé la Conférence mondiale des communautés juives pour les Juifs d'URSS qui s'ouvre aujourd'hui à Bruxelles.

Aux 750 délégués représentant 37 pays participants à cette conférence, s'opposent violemment les autorités soviétiques et la délégation de Juifs soviétiques conduite par le général Dragounski. Il s'agit d'un des derniers d'une manifestation anti-soviétique. Les Juifs d'URSS ne subissent aucune discrimination et seuls quelques-uns sont mécontents de leur sort. C'est faux répondent les premiers: il y a discrimination dans les domaines culturels et religieux. Les Juifs d'URSS réclament un territoire, celui-ci est représenté pour eux par Israël, et on leur refuse le droit à l'émigration.

Hier c'étaient les membres du présidium de la conférence mondiale qui ont réclamé les droits de l'homme et la liberté pour leurs frères persécutés d'URSS. Répondant aux Juifs soviétiques, ils ont affirmé que ceux-ci tentaient de justifier l'injustifiable. A la déclaration de M. Nahum Goldmann, président du Congrès mondial juif rapportée de Zurich par une agence étrangère, "le sort des Juifs en URSS a été dramatisé" la conférence de Bruxelles ne peut répondre sans en avoir le texte. A titre individuel, plusieurs de ses membres ont souligné qu'il s'agissait d'une déclaration regrettable, venant d'un homme isolé, connu pour ses déclarations fracassantes et dont la voix ne représente pas la communauté juive mondiale.

Tout dialogue entre les deux délégations paraît impossible. Le général Dragounski refuse de participer à la conférence. Les dirigeants de celle-ci s'opposeraient à leur présence s'ils en avaient manifesté la demande. Hier soir, les Juifs soviétiques répondaient aux journalistes au cours d'une nouvelle conférence de presse.

En attendant, les délégués arrivent nombreux à Bruxelles, tandis que les représentants de la presse mondiale venus en très grand nombre pour suivre la conférence, comptent les points.

Sur un autre plan, M. Pierre Harmel, ministre des Affaires étrangères de Belgique, convoquait hier l'ambassadeur d'Union soviétique à Bruxelles, M. Fedor F. Molotchikov, pour lui dire que la tenue de la conférence dans la capitale belge ne devrait pas affecter les relations entre les gouvernements de ces deux pays. Moscou avait proposé de se réunir à Moscou. Le ministre a insisté auprès du diplomate que cette affaire est de nature privée et non gouvernementale. En quant au bureau de M. Harmel, l'ambassadeur a réitéré le point de vue de son gouvernement voulant que cette entreprise soit hostile à l'Union soviétique. Il a nié qu'il existe un problème juif dans son pays.



## L'éternel bouc émissaire

M. Leonid Rigerman, né en Union soviétique mais dont la citoyenneté américaine par filiation fut reconnue par le "State Department" en décembre dernier, est arrivé à New York où il a tenu une conférence de presse. Il a affirmé que les autorités soviétiques tentent d'empêcher les Juifs soviétiques d'émigrer parce que ceux-ci représentent un actif intellectuel. "Le Kremlin veut des esclaves pour accomplir le travail", a-t-il dit, précisant sa pensée. M. Rigerman a déclaré en outre que la volonté des Juifs soviétiques d'émigrer est inébranlable.

# SOLDES DE FIN DU MOIS

## Woolco

**VENTE DEUX JOURS — MERCREDI ET JEUDI — AUX 5 MAGASINS À RAYONS WOOLCO!**  
**PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS DANS CHAQUE MAGASIN!**  
**VENEZ TÔT POUR AVOIR LA PRIMEUR DU CHOIX!**

### SPÉCIAUX DU MERCREDI

- Plancher à repasser**  
 Fait en acier solide, très résistant. Hauteur réglable. Vert aboult seulement.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 6.77 SPECIAL \$4.
- Harmonicas "Echo" par Horner**  
 Profitez aujourd'hui même de ce bas prix! Apprenez à jouer l'harmonica, et devenez la joie de vos réunions.  
 SPECIAL 1.99
- Solde de robes pour fillettes**  
 Profitez de cette vente de fin de saison. Choisissez parmi une grande variété de modèles, de tissus et de couleurs. Manches longues ou courtes. Âges: 4 à 6e.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 4.76 SPECIAL \$2.
- Ensemble 4-pcs pour vivre**  
 Modèle à la mode, en coton, recouvert de tissu en dentelle. L'ensemble comprend: chemise, tunique, robe et jupe.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 456.63 SPECIAL 398.88

### PRODUITS BEAUTÉ ET SANTÉ

- Dissolvant à ongles "Cutex"**  
 Profitez de ces bas prix et procurez-vous en plusieurs. Bonne formule, ongles.  
 SPECIAL .47
- Fixatif à cheveux "Suave"**  
 Choisissez le plus approprié pour vos cheveux. Bonne formule, format 10 onces.  
 SPECIAL .53
- Shampooing ou rince-crème "Suave"**  
 Choisissez le plus approprié pour vos cheveux. Bonne formule, format 12 onces.  
 SPECIAL .53
- Vitamine "One-A-Day"**  
 Évitez-vous d'ajouter à votre régime un complément nutritif. Bouteille de 100 comprimés.  
 SPECIAL 2.29
- Shampooing "Halo"**  
 Bouteille de 12 onces. Bonne formule, format 12 onces.  
 SPECIAL .99

### POUR HOMMES ET GARÇONS

- Pantalons habillés pour hommes**  
 Rabais de \$2.00 sur les pantalons habillés pour hommes. Taille 28 à 44.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 8.97 SPECIAL 4.99
- Pantalons en velours côtelé**  
 Rabais de \$2.00 sur les pantalons en velours côtelé. Taille 28 à 44.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 3.88 SPECIAL 2.88
- Chemises sport pour hommes**  
 Rabais de \$2.00 sur les chemises sport pour hommes. Taille 14 1/2 à 20.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.99 SPECIAL 1.29
- Chemises sport pour hommes**  
 Rabais de \$2.00 sur les chemises sport pour hommes. Taille 14 1/2 à 20.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 5.97 SPECIAL 3.99
- Cardigan et pullover pour hommes**  
 Rabais de \$2.00 sur les cardigans et pullovers pour hommes. Taille 14 1/2 à 20.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 9.97 à 10.97 SPECIAL 7.67
- Pantalon "tout aller" pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les pantalons "tout aller" pour garçons. Taille 8 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 3.57 à 5.95 SPECIAL 2.99
- "Jeans" bleu pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les jeans bleu pour garçons. Taille 8 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.99 SPECIAL 1.29
- Chemises sport pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les chemises sport pour garçons. Taille 8 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 2.88 SPECIAL 1.29
- Pyjamas de flanelle pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les pyjamas de flanelle pour garçons. Taille 8 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.93 SPECIAL 1.37
- Vestons d'hiver pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les vestons d'hiver pour garçons. Taille 8 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 13.88 à 17.88 SPECIAL 9.97

### PAPETERIE

- Tableau d'affichage**  
 Profitez de ce bas prix. Merveilleux pour la maison ou le bureau. Dimensions approximatives 24" x 18".  
 SPECIAL 1.67

### VÊTEMENTS POUR DAMES

- Culottes pour dames**  
 Rabais de \$2.00 sur les culottes pour dames. Taille 10 à 18.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 93 SPECIAL 2 paires \$1.
- Blouses pour dames**  
 Mélange fort et coton, entretien facile. Modèle tailleur à manches longues. Teintes imprimées ou unies. Tailles 10 à 18.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 5.76 SPECIAL 2 pour \$5.
- Variété de chandails pour dames**  
 Grand choix de cardigans, de vestes et bien d'autres. La majorité sont d'acryliques. Manches longues ou courtes disponibles. Tailles P.M.G.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 3.84 à 6.74 SPECIAL \$2.
- Assortiment de jupes pour dames**  
 Excellent choix de modèles, de couleurs et de tissus. Longueur régulière, moyenne ou longue. Taille 10 à 18.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 4.95 à 7.95 SPECIAL \$2.
- Manteaux pour dames**  
 Rabais de \$2.00 sur les manteaux pour dames. Taille 10 à 18.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, \$15 à \$35 SPECIAL \$10.

- Assortiment de robes pour dames**  
 Vaste choix de modèles et de tissus. Manches longues ou courtes. Tailles 10 à 24.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 10.95 à \$25. SPECIAL \$5.

### CHAUSSURES

- Bottes de vinyle pour dames**  
 Rabais de \$2.00 sur les bottes de vinyle pour dames. Taille 5 à 11.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 5.44 SPECIAL 3.44
- Bottes de vinyle pour fillettes**  
 Rabais de \$2.00 sur les bottes de vinyle pour fillettes. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 7.97 SPECIAL 3.97
- Bottes de vinyle pour dames**  
 Rabais de \$2.00 sur les bottes de vinyle pour dames. Taille 5 à 11.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 8.97 SPECIAL 4.97
- Bottes de vinyle pour fillettes**  
 Rabais de \$2.00 sur les bottes de vinyle pour fillettes. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 7.88 SPECIAL 4.22

### VÊTEMENTS POUR ENFANTS

- Chandails pour enfants**  
 Rabais de \$2.00 sur les chandails pour enfants. Taille 2 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 3.37 à 3.68 SPECIAL 1.50
- Chemises pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les chemises pour garçons. Taille 2 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 2.34 SPECIAL 1.50
- Pantalons "Truprest" pour garçons**  
 Rabais de \$2.00 sur les pantalons "Truprest" pour garçons. Taille 2 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 2.76 à 2.86 SPECIAL 1.50

### ARTICLES DIVERS

- Bas extensibles pour hommes**  
 Rabais de \$2.00 sur les bas extensibles pour hommes. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, .86 à .94 SPECIAL 2 paires \$1.
- Bas-culottes pour dames**  
 Rabais de \$2.00 sur les bas-culottes pour dames. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.37 à 1.77 SPECIAL \$1.
- Bas-culottes extensibles pour fillettes**  
 Rabais de \$2.00 sur les bas-culottes extensibles pour fillettes. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.37 à 1.77 SPECIAL .77
- Fleurs artificielles**  
 Rabais de \$2.00 sur les fleurs artificielles. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 10 pour .88 SPECIAL 20 pour .88
- Jambon pique-nique "Burns"**  
 Rabais de \$2.00 sur les jambons pique-nique "Burns". Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, .89 à 1.27 SPECIAL .99

- Rabais formidable sur jardinières**  
 Rabais de \$2.00 sur les jardinières. Taille 10 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.99 SPECIAL \$1.

### RAYON DES MEUBLES

- Rabais de 22.95 sur "lit du capitaine"**  
 Modèle robuste en fer et bois. Taille de la literie: 100" x 75".  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 199.95 SPECIAL \$177.
- Ensemble 2-pcs pour salon**  
 Rabais de \$40 sur canapé et fauteuil de couleur or tropicane.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 239.95 SPECIAL 199.95
- Ensemble 2-pcs de salon**  
 Rabais de 74.95 sur canapé et fauteuil à motif "damassé". Recouvrement en tissu durable.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 289.95 SPECIAL \$215.
- Chaise de rotin avec coussin**  
 Chaise en rotin solide bien tissée avec coussin en coton.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 9.32 l'ensemble. SPECIAL 7.77

- Stereo moderne AM/FM**  
 Par Cornwall. La façon la plus facile d'écouter la radio. Fonctionne sur piles.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 279.95 SPECIAL 244.88

### APPAREILS MÉNAGERS

- Fondue électrique**  
 Par Cornwall. La façon la plus facile de faire la fondue. Fonctionne sur piles.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 19.99 SPECIAL 16.88
- Aspirateur "Proctor Lewyt"**  
 Rabais de \$7 sur aspirateur électrique.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 44.95 SPECIAL 37.88
- Aspirateur "Super Vac"**  
 Rabais de \$7 sur aspirateur électrique.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 19.88 SPECIAL 16.88

### SPÉCIAUX POUR L'AUTO

- Percolateur pour l'auto**  
 Rabais de \$2.00 sur le percolateur pour l'auto.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 11.95 SPECIAL 9.95
- "Kar Kooker"**  
 Rabais de \$2.00 sur le "Kar Kooker".  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 9.95 SPECIAL 7.95
- Polisseuse pour l'auto**  
 Rabais de \$2.00 sur la polisseuse pour l'auto.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 10.95 SPECIAL 8.76

### RAYON DE LA PEINTURE

- Rabais de \$2.00 à \$5.00 sur peinture Fiesta**  
 Peinture pré-mélangée. Choisissez la couleur qui vous convient.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 2.99 pt., 9.47 gal.  
 SPECIAL: .99 pt., 3.96 gal.

- Vinyle auto-adhésif Mac-Tac**  
 Économisez en achetant dans les magasins Woolco.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.14 SPECIAL .99

### RAYON DE LA MUSIQUE

- Microsilons**  
 Vaste choix de microsilons. Choisissez la couleur qui vous convient.  
 SPECIAL 2 pour \$1.

- Microsilons**  
 Vaste choix de microsilons. Choisissez la couleur qui vous convient.  
 SPECIAL .99

### RAYON DES TAPIS

- Tapis à motif "Regent"**  
 Économisez de \$7 à \$12 sur tapis en 100% laine. Dimensions 6' x 9' et 9' x 12'.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 24.96 et 49.96  
 SPECIAL: 17.88 et 37.88

### SUPER SPÉCIAUX DU JEUDI

- Sacs d'aviation**  
 Le sac pour toute occasion. Fait de vinyle avec 3 poches à fermeture éclair. Disponible en noir seulement.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 8.88 SPECIAL \$5.
- Édredon à motif tournesol**  
 Soldé à moitié prix. Venez tôt pour un meilleur choix. Modèle lumineux, de longue durée, chaud et léger.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, \$14. SPECIAL \$7.
- Blouses de coton pour fillettes**  
 Repassage permanent. Modèles tailleur ou de fantaisie. Manches longues ou courtes. La plupart sont blanches dans le groupe. Tailles 7 à 14.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 2.87 à 4.95 SPECIAL \$1.
- Stereo-Radio AM/FM état solide**  
 Par Norel. Fonctionne sur piles. Taille de la literie: 100" x 75".  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 119.95 SPECIAL \$99.

### "PET SHOP"

- Cage d'oiseau**  
 Cages de bonne qualité. Faites de métal et plastique. Disponible en plusieurs couleurs. Venez tôt pour profiter de ce bas prix.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 6.97 à 7.97 SPECIAL \$4.
- Ensemble d'ornements pour l'aquarium**  
 Profitez de ces bas prix pour égayer votre aquarium et le rendre intéressant. Vaste choix de modèles et de matériaux. Les meilleurs.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.97 SPECIAL \$1.

### QUINCAILLERIE

- Assortiment d'outils**  
 Ne manquez pas cette vente! Vaste assortiment d'outils.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, .66 à .97 SPECIAL 3 pour \$1.
- Outils de jardinage**  
 Spécial d'automne sur outils de jardinage. Les meilleurs.  
 SPECIAL 1.25

### VÊTEMENTS POUR FILLETES

- Robes pour fillettes**  
 Solde de robes pour fillettes. Choisissez la couleur qui vous convient.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 5.76 à 8.87 SPECIAL \$3.

### TISSUS

- Crêpe et polyester 45"**  
 Tissue facile d'entretien. Largeur: 45". Choisissez la couleur qui vous convient.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, 1.99 verge SPECIAL 1.48

- Spécial de fin-du-mois sur oreillers**  
 Catalogue de fin de mois sur oreillers. Choisissez la couleur qui vous convient.  
 SPECIAL 2 pour 9.44

### VALISES

- Valises Caméo**  
 Vaste choix de valises. Choisissez la couleur qui vous convient.  
 PRIX RÉG. WOOLCO, \$15 à \$21 SPECIAL \$9

**PROFITEZ DES SOLDES DANS L'ALLÉE CENTRALE**

**KIRKLAND**  
 PLAZA ST-CHARLES  
 Sortie 31, Transcanadienne  
 et boul. St-Charles  
 Poste d'essence ouvert 24 heures par jour

**ST-LÉONARD**  
 CENTRE LANGELIER  
 7445 boul. Langelier  
 angle Jean-Talon est

**LONGUEUIL**  
 CENTRE CENTREVILLE  
 Boul. Roland Therrien  
 angle Boul. Curé-Poirier Est

**LAVAL**  
 CENTRE LAVAL  
 Sortie 7, Autoroute des  
 Laurentides et boul. St-Martin

**BROSSARD**  
 PLACE PORTOBELLO  
 7200 boul. Taschereau  
 et pont Champlain

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

## Au Canada

# Malgré la suspension des vols, Air France maintient ses services

Air France informe le public que tous ses services de réservations, d'agences et autres services commerciaux au Canada sont maintenus malgré la suspension des vols qui a cloué tous ses avions au sol, hier.

Les passagers détenant des réservations à bord des vols d'Air France, d'Air Inter ou de l'UTA seront donc transférés sur des vols d'autres transporteurs pendant la durée de l'interruption des services aériens.

La décision d'arrêter les vols a été prise par ces trois compagnies en vue de trouver une solution définitive au conflit qui paralyse actuelle-

ment le transport aérien français, et pour protéger le public en évitant la répétition de mouvements de grève périodiques.

D'autre part, la direction d'Air France, à Montréal, a nié que trois employés avaient été congédiés, contrairement à une information reçue, plus tôt, à LA PRESSE.

Les compagnies françaises continuent même de payer leur personnel estimé à 35,000 employés.

Rien n'indique pour le moment à quelle date pourraient reprendre les vols.



## la lunette à mouches...de

Jean de Guise

### Résolutions de carême

A Québec, tout le monde sait que c'est aujourd'hui le Mardi Gras et, par conséquent, la fin du Carnaval. A la Nouvelle-Orléans, tout le monde — et surtout la police — sait aussi quel jour c'est aujourd'hui, car on s'y prépare là-bas depuis dix jours : à la bière, au vin, au champagne et à la marijuana.

Mais, est-ce que tout ce monde-là se rend compte que c'est demain le carême ? "Il était temps !", dira la majorité des "carnavalesques" et des "mardi grasseux". Et ils n'auront pas trop de 40 jours de repos.

Toutefois, il existe une minorité, silencieuse : celle qui n'a pas pris part à toutes ces agapes. Y pense-t-elle au carême, cette minorité à la voix éteinte, soit par le scrupule, soit par le delirium tremens ?

Les fêtards, on sait quelles seront leurs résolutions. Mais, les autres, de quoi pourraient-ils se priver durant cette période qui semble de plus en plus en voie de disparition, comme le dinosaure ? Quelques suggestions nous parviennent sous pli recommandé, d'un presbytère où, pour des raisons obscures, l'on tient à garder l'anonymat.

• Arrêter de battre sa femme. (C'est beaucoup demander pendant 40 jours, mais par contre, si elle connaît le judo...)

• Ne pas sucer de boules à mites. (Il y a carence de statistiques quant au nombre de citoyens affligés de cette manie mais vu qu'ils se retrouvent pour la plupart chez la minorité silencieuse, on n'est guère près de les faire parler.)

• Ne plus jurer. (Musset ne recommandait-il pas de ne jurer de rien, lui ? De plus, les tavernes en adjurent leurs clients à l'année longue. Et n'est-il pas plus facile de lâcher les sacres que de lâcher la bière ?)

• S'abstenir de l'oeuvre de chair. (Plus de sermons durant le carême.)

• Ne pas tuer de licornes. (Cet emblème de virginité et de pureté mérite qu'on lui donne un répit.)

Maintenant, un bon geste... et beaucoup de volonté !

### Des "factrices" ?

Alors, comment les appelle-t-on ces femmes-facteurs dont le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a révélé aux Communautés, hier, qu'il en existe 32 à travers le pays ?

Comme bien on s'en doute, c'est un député conservateur qui voulait poser une colle au gouvernement en demandant combien de femmes avaient postulé un emploi de facteur.

M. Côté a bien voulu admettre que 32 femmes travaillent actuellement pour son ministère comme facteurs, mais il a répondu à son interlocuteur qu'on ne compilait pas

de dossiers sur le sexe des postulants de cet emploi.

(Non, mais vous auriez-ou ça comme slogan, "Pensez aux filles de Lapalme" ?)

### Des mangeurs de... ?

Les Esquimaux n'aiment pas leur nom. Un de leurs porte-parole a expliqué, en fin de semaine, au cours d'une réunion de l'Association des Esquimaux et des Indiens, à Peterborough, en Ontario, que ce n'est pas son peuple qui s'est donné ce nom. Le mot "esquimaux", a-t-il précisé, vient du cri, dialecte dans lequel il signifie "mangeur de chair crue".

Le premier ministre Trudeau pourrait peut-être leur en trouver un nouveau nom, lui.

### La vraie démocratie

Parlant de M. Trudeau, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a exprimé l'avis, hier soir, au cours d'un meeting conservateur, en Nouvelle-Écosse, que le premier ministre pratique la vraie démocratie.

En effet, de remarquer M. Stanfield, le chef du gouvernement ne fait pas de discrimination : "Si vous êtes discriminés... et si vous êtes anglophone, il le fera dans votre langue."

Et les Indiens, eux ?

## L'occupation du Temple du Travail est terminée

par Pierre VENNAT

L'occupation du Temple du Travail, dans lequel sont situés les bureaux de la plupart des syndicats affiliés à la FTQ dans la Vieille capitale, est terminée.

Les contestataires, syndiqués de l'Union des employés de commerce, ont enfin été convaincus que le congédiement de leur secrétaire-trésorier administratif, M. Jean Côté, par la Retail Clerks Association, de Washington, n'avait rien d'un geste du "Yankee Labor Boss" et, au contraire, reposait sur de sérieux griefs.

Placé sous la tutelle de cette association depuis trois ans, le "local" québécois de l'Union des employés de commerce sera libéré de ce joug, au plus tard, le 1er juillet. Avant, si cela est humainement possible.

L'occupation avait débuté il y a environ deux semaines, après que M. Côté eut été congédié par les administrateurs américains du syndicat.

M. Côté joua alors à fond la carte autonomiste, dénonça "l'Internationale" et, avec une cinquantaine de sympathisants, occupa les locaux de l'Union, au Temple du Travail. Et pria la FTQ de prendre parti.

Celle-ci doit faire connaître les résultats de son enquête, officiellement, demain, lors d'une conférence de presse de M. Louis Laberge, à Chicoutimi.

Toutefois, il appert que le congédiement de M. Côté n'avait rien à voir avec des motifs idéologiques ou nationalistes, selon ce que nous avons pu apprendre.

M. Côté a été congédié par "l'Internationale" à la demande de membres de son syndicat au Québec, à la suite de plusieurs plaintes pour "incompatibilité de caractère", dont la principale, et non la moindre, est d'avoir signé un contrat de travail, aux Marchés Union, sans le consentement des membres et sans les convoquer en assemblée régulière.

Ce congédiement, toutefois, n'aurait rien à voir avec la condamnation, à \$1,500 par le Tribunal du travail, la semaine dernière, de l'Union des employés de commerce pour collusion avec l'employeur sur le dos des syndiqués, au "Syndicat de Québec", magasin à rayons de la Vieille capitale, condamnation dont le syndicat en appelle devant les tribunaux, la considérant comme "injuste".

C'est M. Richard Mercier qui remplace M. Côté dans ses fonctions.

### Contribution des auxiliaires des dentistes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé, hier, un rapport compilant les deux années d'étude d'un comité spécial sur les auxiliaires dentaires et la contribution que ces derniers pourraient apporter à la pratique d'une meilleure hygiène dentaire.

Celui-ci fut d'ailleurs constituée sous le gouvernement libéral, en juin 1968, alors que l'ancien ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEwen, obtenait la coopération de l'Association dentaire canadienne pour une vaste étude des soins dentaires au Canada.

Les auxiliaires dentaires sont, en un mot, des "aides-dentistes", les techniciens et hygiénistes et le rapport demande l'établissement d'un esprit d'entraide entre les dentistes et ces derniers.

Selon l'une des propositions, les techniciens dentaires recevraient leur formation soit dans des établissements de niveau collégial dotés de laboratoires adéquats, dans des laboratoires dentaires agréés, des services approuvés d'éducation et de soins dentaires, ou des cabinets de dentistes participant au programme.

## Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et réduit les hémorroïdes.

Un des maux les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, la malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration

étonnante" maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyox.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H". Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

## Le nouveau chef de la NASA

WASHINGTON (AFP) — Les milieux officiels américains laissent entendre que le Dr James C. Fletcher, actuellement président de l'université d'Utah, sera prochainement nommé administrateur de la NASA.

Le président Richard Nixon n'a toutefois pas encore fait connaître sa décision définitive. Depuis jeudi ce savant spécialisé de longue date dans les questions aéronautiques et spatiales fait figure de candidat numéro un à la succession du Dr Thomas Paine.

## Sheraton A Toronto.

L'hôtel King Edward Sheraton

A proximité des grands magasins, des cinémas et boîtes de nuit, et du quartier des affaires. A côté des centres artistiques O'Keefe et St. Lawrence.

7 bons restaurants.

Locations à Montréal par téléphone à

842-5861

HOTELS ET MOTELS SHERATON SERVICE INTERNATIONAL LTD



De l'eau chaude à demande... quelle félicité!

## LE CHAUFFE-EAU BP S'EN OCCUPE. IL CHAUFFE 7 FOIS PLUS RAPIDEMENT QUE L'ÉLECTRICITÉ ET 3 FOIS PLUS VITE QUE LE GAZ!

Voici le chauffe-eau économique super-efficace BP, qui fonctionne à l'huile. Il vous assure une source constante d'eau chaude. Fini le temps de l'eau froide entre les baigns, les douches, les lavages de vaisselle, les blanchissages.

L'huile qui sert à chauffer votre foyer chauffe aussi l'eau efficacement et économiquement. Ceux qui en profitent déjà vous vanteront le système.

Si vous employez l'huile à chauffage BP, vous n'avez pas à acheter le chauffe-eau BP; louez, par exemple, à \$3 par mois, le modèle de 30 gallons\*, et profitez en plus des avantages suivants:

- Installation normale gratuite (sans interruption du chauffage)
- Entretien gratuit
- Capacité de récupération supérieure
- Plus... de l'eau chaude à demande.



Laissez le Confort du Foyer BP vous dorloter! Renseignez-vous davantage dès maintenant!

Consultez BP PÉTROLES LIMITÉE SECTION D'HUILE À CHAUFFAGE

1235, av. Ducharme, Montréal 154, Québec.

ou appelez:

274-5531

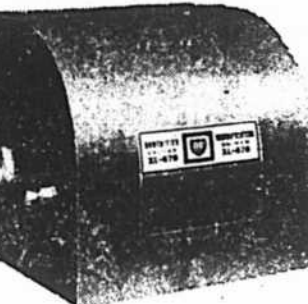
CONFORT DU FOYER



Bannissez la sécheresse cet hiver!

## L'HUMIDIFICATEUR BP ASSURE À VOTRE FOYER UN CONFORT ÉQUILIBRÉ

Prix spécial aux clients du Confort du Foyer BP! (installation comprise)



Cet hiver, à raison de quelques sous par jour, protégez-vous en tout temps de l'air trop sec, des chocs statiques, de la déshydratation et de l'enfléchissement.

Grâce à l'humidificateur automatique BP, chaque pièce profite d'un niveau idéal d'humidité. Et l'installation est rapide!

Renseignez-vous sur les chauffe-eau et humidificateurs BP avant d'apporter des modifications à votre foyer.

CONFORT DU FOYER



BP Pétroles limitée SECTION D'HUILE À CHAUFFAGE

1235 AVENUE DUCHARME, MONTREAL 154, QUEBEC

### Optométristes bureaux chez Eaton en ville

Harold Bell, O.D.  
Louis Vallières, O.D.  
Jean Grant, O.D.

Jacques Brais, O.D.  
Oscar Schnapp, O.D.

Eaton Ville d'Anjou  
J. P. Marchand, O.D.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous

Eaton en ville  
COMPOSEZ  
842-9331  
poste 424

Ville d'Anjou  
COMPOSEZ  
353-4411  
poste 267

Salon de l'Optique, Eaton en ville (au deuxième étage) et Ville d'Anjou, Rayon 221

EATON

## Les Québécois ont encore besoin de la Croix Bleue!

INSCRIVEZ-VOUS

MAINTENANT



Pas de limite d'âge

Pas de questionnaire médical

Les demandes d'inscriptions sont acceptées jusqu'au 28 février

Vous pouvez compter sur la Croix Bleue pour vous aider à payer les frais de:

- ✦ séjour en chambre privée, et dite "semi-privée"
- ✦ soins de convalescence
- ✦ soins d'infirmières privées
- ✦ médicaments prescrits
- ✦ soins de chiropracteurs, d'ostéopathes et de physiothérapeutes autorisés
- ✦ tests diagnostiques et de prothèses orthopédiques
- ✦ transport en ambulance et de bien d'autres soins encore

La Croix Bleue complète les régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie du Québec. La Croix Bleue protège encore ainsi un million de Québécois. Pour de plus amples renseignements, veuillez nous adresser la demande ci-jointe dès aujourd'hui.

Pour recevoir tous les détails, postez ce coupon dès aujourd'hui!

CROIX BLEUE

C.P. 910, Station "B"  
Montréal 111, P.Q.

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation) toutes les renseignements nécessaires et une formule de demande.

NOM \_\_\_\_\_ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ ZONE POSTALE \_\_\_\_\_

COMTÉ (si vous résidez hors de l'île de Montréal)

**La Croix Bleue**  
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 28 ANS

# Le Syndicat de St-Charles-Borromée en tutelle

**par Claude SAINT-LAURENT**  
La Fédération nationale des services (CSN) réclame la démission de trois administrateurs de l'Hôpital St-Charles-Borromée et annonce la mise en tutelle du syndicat groupant les employés de l'établissement.

C'est le secrétaire de la FNS, M. Renaud Flynn, qui a fait part de la nouvelle hier matin en précisant que les employés syndiqués de l'hôpital ont pris cette décision en assemblée générale vendredi soir, à la requête du bureau confédéral de la FNS.

que la domination du syndicat par une clique qui terrorisait les employés à St-Charles-Borromée.

"L'enquête, ajoute M. Flynn, a confirmé quant au fond les révélations faites par Mlle Dutrisac, même si certains cas évoqués restent douteux. Le bureau fédéral de la FNS a subsequmment demandé au syndicat en cause d'accepter la tutelle provisoire de la Fédération."

Maintenant que le syndicat s'est rendu à cette requête, M. André Bolduc, représentant syndical à la Fédération, agira comme administrateur

du syndicat à St-Charles-Borromée, avec mission notamment de parfaire l'éducation syndicale des membres.

Au terme du mandat de six mois confié à M. Bolduc, les employés se choisiront un nouveau exécutif.

Quant aux administrateurs actuels de l'hôpital, M. Flynn affirme qu'ils doivent porter la responsabilité des faits signalés par Mlle Dutrisac et vérifiés par les enquêteurs de la FNS.

"Il faut signaler l'incurie quasi totale des pouvoirs publics à l'égard de l'ensemble des institutions hospitalières

vouées aux malades chroniques et aux vieillards", a-t-il ajouté. Ce dernier a d'autre part réclame la mise sur pied d'un comité paritaire de bien-être formé de représentants de l'employeur, des malades et du syndicat pour étudier toute plainte de malade ou d'employé se rapportant aux soins infirmiers, avec possibilité d'arbitrage par un expert.

M. Flynn est d'avis que l'affaire Saint-Charles-Borromée constitue un accident de parcours dans la marche de la Fédération nationale des services qui en d'autres cir-

constances, a-t-il dit, a su elle-même porter à l'attention de la population des anomalies se produisant dans certaines institutions hospitalières.

Le secrétaire de la Fédération a conclu que les administrateurs de l'hôpital ont fait preuve "d'une incompétence flagrante qui nous amène à réclamer la démission immédiate du directeur général de l'hôpital, le frère Cléophas Bourboin, du directeur du personnel, M. Gérard Morin, et du directeur des soins infirmiers, le frère Roland Bernard.

## Quatre présumés complices impliqués Lourdes accusations portées contre quatre anciens policiers de Montréal

**par Conrad BERNIER**  
C'est le juge Rêhal Brunet, de la cour des sessions de la paix, qui a présidé, hier matin en chambre 1 de la

correctionnelle, la comparution de quatre anciens policiers montréalais appréhendés samedi matin et accusés de conspiration pour vols avec effraction, de vols par effraction, de tentatives de corruption et de méfaits.

Les quatre inculpés sont : Richard Léveillé, 35 ans, du 2308, rue Trevet, à Laval; Romuald Kelly, 54 ans, du 10168, 42e Avenue, à Rivière-des-Prairies; René Lafrance, 30 ans, du 1035 rue de Courcelles, à Laval; et Yves Lalonde, 32 ans, du 105, rue Saron, à Laval.

Yvon Turenne, 47 ans, du 715, rue des Seigneurs, à Terrebonne; Roméo Savard, 40 ans, du 3275, rue Diane, à

St-Louis-de-Terrebonne; Wilfrid Morin, 40 ans, du 6387, rue de Normandie, à Montréal-Nord; et Robert Brunet, 27 ans, tous présumés complices des quatre ex-policiers, ont également comparu, hier matin, devant le juge Brunet qui leur a refusé tout cautionnement jusqu'à leur enquête préliminaire, le 2 mars.

L'enquête préliminaire des quatre ex-policiers montréalais a été également fixée au 2 mars. A l'exception de Romuald Kelly — il était représenté par Me Michel Proulx — qui a pu recouvrer provisoirement sa liberté moyennant un dépôt en argent de \$1,000 ou un cautionnement de \$3,000 sur propriété, les ex-policiers inculpés resteront incarcérés jusqu'à leur enquête préliminaire.

en effet introduits par effraction au 85, rue de Castelnau et au 7245, rue Alexandra, où ils auraient volé pour plus de \$27,000 de lingerie pour hommes et pour dames.

Les quatre présumés complices, Yvon Turenne, Roméo Savard, Wilfrid Morin et Robert Brunet sont accusés de conspiration, de vols par effraction et du vol d'un camion. Savard est inculpé de neuf conspirations et de cinq vols par effraction. Turenne doit répondre de trois conspirations et de deux vols. Enfin, Morin et Brunet sont accusés de deux conspirations, d'un vol par effraction et du vol d'un camion.

**RECHERCHÉ:**  
Un officier, avocat, ou au moins un délégué du gouvernement qui est pourvu d'un mandat net et précis de négociation avec les Cadres Infirmiers Unis Inc.  
S.v.p. téléphoner à Mme Joan Porcheron, Présidente à 489-9161.

**la presse**  
PROFITEZ DU SERVICE DE  
**livraison à domicile**  
**874-6911**

**MONT-ROYAL FORD**

**SON AMABILITÉ**

**SES PRIX**

**SON SERVICE**

**SON ENTRETIEN**

*tout ça fait que...*

**MONT-ROYAL C'EST FORD C'EST FORD**

Le concessionnaire fort dans les prix compétitifs et le service d'entretien et de réparation

**MONT-ROYAL FORD VENTE LTÉE**  
2275 est. rue MONT-ROYAL (angle Fullum) **522-3105**

**CONCESSIONNAIRE FORD**  
Thunderbird — Ford — Torino  
Mustang — Maverick —

Romuald Kelly, qui a pris sa retraite, l'an dernier, après 29 ans de service dans la Police de Montréal, est accusé de conspiration, de vol par effraction et de tentative de corruption d'un agent de la paix.

Le 16 décembre 1969, Kelly se serait introduit par effraction au 6670, rue Jeanne-Mance, et y aurait volé 319 manteaux de printemps pour dames, le tout d'une valeur de \$11,065. Le même jour, il aurait tenté de corrompre le sergent-détective Léo Gagnon en lui offrant un choix de manteaux.

René Lafrance doit, pour sa part, répondre de quatre chefs de conspiration, de trois vols par effraction et de deux tentatives de corruption.

Le 4 décembre 1969, Lafrance aurait forcé les portes du 85, rue de Castelnau pour y voler pour \$17,000 de gilets et de pantalons pour hommes. Le 27 mai 1969, il se serait introduit par effraction au 9405, boulevard Saint-Laurent, et y aurait volé 33 lessiveuses et sècheuses automatiques, le tout d'une valeur de \$6,000. Enfin, le 28 mai 69, c'est au 9500, boulevard Saint-Laurent, qu'il aurait perpétré un troisième vol par effraction pour un montant de \$12,000.

Lafrance est également accusé d'avoir tenté, à deux reprises, d'acheter le silence de l'agent Gilles Ouimet, de la police de Montréal.

Quant aux ex-policiers Léveillé et Lalonde, ils sont inculpés de trois charges de conspiration, de deux vols par effraction et du vol d'un camion et de son contenu, soit des marchandises évaluées à \$17,000 et propriété de Dominion Provisioners.

Le 11 décembre 1969, Léveillé et Lalonde se seraient

*les fenêtres d'acier Rusco vous offrent...*

**décoration**

**protection**

Vous connaissez déjà toutes les qualités de l'acier... telle que la durabilité et la robustesse! Mais saviez-vous que de l'acier ça peut être jolie aussi? La preuve... les fenêtres d'acier RUSCO aux mille-étages couleurs décoratives cuites au four pour une plus longue vie. Et parce que c'est de l'acier, c'est garanti par écrit. Parlez-nous de l'acier... c'est notre sujet favori.

**ACIER RUSCO STEEL**  
RUSCO-HOME SPECIALTIES (1962) Inc.  
995, boul. St-Laurent, Montréal - 381-2511

**SOLDE DU MANUFACTURIER**

**P 3180-81-82** Verre blanc profilé en U avec motif frise grecque ton or. Prise de terre, accessoire perforé pour branchement. Les accessoires assortis sont en pages 51 et 56.  
Prix détail sugg. \$15.40  
**PRIX CLOVIS \$395**

**P 3181** Le modèle P 3180 en 24" de largeur. Quatre ampoules de 60w.  
Prix détail sugg. \$24.15  
**PRIX CLOVIS \$595**

**P 3182** Le modèle P 3180 en 36" de largeur. Six ampoules de 60w.  
Prix détail sugg. \$32.95  
**PRIX CLOVIS \$895**

**LSP-523** Lustre en cristal en forme de panier. Requiert une ampoule de 60 watts.  
**PRIX CLOVIS \$595**

**LSP-601** Plafonnier de style moderne en métal émaillé blanc. A utiliser avec une ampoule de 100 watts.  
**PRIX CLOVIS \$795**

**RADIATEUR ÉLECTRIQUE**

Modèle de planche Mark-Hot avec thermostat. Long 36" - 1,000 watts.  
Prix de détail sugg. \$39.95  
**PRIX CLOVIS \$2150**

Long 48" - 1,500 watts  
Prix de détail sugg. \$49.95  
**PRIX CLOVIS \$2495**

**HUMIDIFICATEUR SUNBEAM**

Forme amicale économisant l'espace. Ventilateur à 2 vitesses assurant flexibilité d'opération. Voyant indiquant qu'il faut remplir le réservoir d'eau. Interrupteur caché à déclenchement automatique pour empêcher l'appareil de fonctionner à vide. Valeur et performance excellentes.

**PRIX CLOVIS \$4495** Quantité limitée

**Autres modèles à BAS PRIX CLOVIS**

**XA793** Plafonnier à trois branches en cuivre avec garniture de noyer. Abat-jour en verre fumé. Hauteur 14" x 18" largeur. Prix détail sugg. \$53.40  
**PRIX CLOVIS \$1795**

**X2155** Plafonnier pour la salle de jeux ou la chambre d'enfants. Abat-jour blanc à dessins multicolores. Diamètre: 11" Prix détail sugg. \$20.40  
**PRIX CLOVIS \$795**

**X3225** Plafonnier à double globe, un de verre teinté de couleur fumée s'emboîtant sur un autre en verre opalin. Diamètre: 14"; hauteur: 10". Prix détail sugg. \$45.60  
**PRIX CLOVIS \$1795**

**X500** Plafonnier en forme de bol à multiples facettes donnant au cristal mille reflets. Bande de métal fini or antique. Diamètre: 8 1/2" x 6 1/4" hauteur pour une ampoule de 40 watts.  
**PRIX CLOVIS \$1000**

**X3118** Suspension à globe de ton ambre pâle placé sur un globe intérieur en aluminium non poli. Diamètre: 8"; hauteur: 13" Prix détail sugg. \$66.00  
**PRIX CLOVIS \$1995**

**XA192** Plafonnier de style rustique en fer forgé avec "chapeau" de cuivre. La "cheminée" est de verre à effet craquelé de ton ambre. 21" de largeur. Prix détail sugg. \$114.00.  
**PRIX CLOVIS \$3500**

**CLOVIS LTÉE**  
6924, rue ST-HUBERT **276-2621**  
1126, est. MONT-ROYAL **527-1261**  
5001, rue WELINGTON **766-4333**

# Québec accorde aux "commis de bureau" le statut de greffier de la cour

par Conrad BERNIER

Lors de leur rencontre, hier après-midi, avec les délégués du Syndicat des fonctionnaires provinciaux et des greffiers du district judiciaire

de Montréal, les représentants des ministères de la Justice et de la Fonction publique ont clairement reconnu le statut de "greffier audien-

ciaire" à chacun des 87 greffiers qui, vendredi dernier, décidaient brusquement de débrayer afin de protester contre "le statut bâtarde de commis de bureau" qui était le leur jusqu'ici, "la reclassification farfelue et arbitraire des tâches", "le ridicule des salaires" et leur éventuelle disparition de toutes les cours de Justice de la province.

## Retour au travail

Les greffiers avaient cependant repris le travail vers 11 h 30, hier matin, sur l'invitation de leurs dirigeants, "pour donner bonne bouche aux négociateurs du gouvernement."

C'est donc définitif: l'époque où les greffiers étaient considérés comme de simples commis de bureau est close. Désormais, les greffiers, dont la compétence est d'ailleurs reconnue par tous, seront bel et bien des greffiers audien-

ciaires dont les tâches seront rigoureusement précisées et rémunérées.

De l'aveu même d'un représentant des greffiers, la victoire d'hier est d'une importance capitale à plus d'un point de vue.

## Assaut : l'enquête de Frank Cotroni remise au 23 mars

Le juge J.-P. Duquette de Saint-Jérôme a remis, au 23 mars prochain, son jugement dans la cause de Frank Cotroni, de Montréal, qui est accusé d'assaut sur la personne de deux résidents de Saint-André, dans le comté d'Argenteuil.

Cotroni est demeuré en liberté, jouissant du même cautionnement de \$750 qui avait été exigé lors de sa comparution, l'an dernier.

Un individu qui accompagnait Cotroni lorsque l'incident s'est produit, Claude Faber, également de Montréal, a déjà été trouvé coupable d'assaut et condamné à l'amende.

La preuve qui avait servi contre Faber a été versée au dossier Cotroni.

Le procureur de Cotroni n'était pas présent, hier, à Saint-Jérôme, étant occupé en cour à Montréal.

"Jusqu'ici, nous a-t-il déclaré, toute notre patente, était d'une loufoquerie que je n'hésite pas à qualifier de silence. Nous étions les bouche-trous des cours de Justice. Il est même étonnant qu'on ne nous ait jamais demandé de vider les cendriers et d'arracher les toiles d'araignées qui tapissent certains recoins de nos cours. Ne parlons pas des salaires qui, jusqu'à maintenant, nous ont permis à peine d'exister!"

"Dans ces conditions-là, a

ajouté le représentant des greffiers, nous avons dû pousser la vertu jusqu'à la rudesse pour accomplir notre travail de façon aussi exemplaire!"

Il rit très largement. Ses camarades l'entourent, visiblement ravis de la tournure des événements. L'un d'eux suggère avec humour qu'il "serait légitime de fêter ça!" Des "greffiers temporaires"...

Vendredi dernier, le dé-

brayage des greffiers avait pris tout le monde par surprise et paralysé presque entièrement la correctionnelle.

Hier matin, la situation était quelque peu différente puisque le juge en chef de la cour des sessions de la paix, M. André Fabien, avait, pour sa part, ordonné à ses juges de remplir provisoirement les fonctions de greffier.

Il s'agissait là d'une mesure d'urgence prise dans le seul but d'éviter la paralysie totale de la correctionnelle. A ce moment-là, les greffiers

étaient fermement décidés à ne pas retourner au travail avant que le gouvernement ait non seulement repensé leur statut, mais aussi donné certaines garanties majeures quant aux futures négociations les concernant.

Hier, lors de leur rencontre avec les négociateurs gouvernementaux, les greffiers audien-

JAVELIN 1969 (SST)  
4 vitesses synchronisées, différentiel  
barre, voiture sportive pour homme  
sportif à

\$2550

MODEL AUTO  
MONTREAL SALES INC.  
387-9886

## Trois Arabes accusés d'avoir importé 2 livres d'héroïne

Joseph Fouad, alias Abou Najim, Basam Sam Shariff et Mustapha Mohamed Arab ont comparu, hier après-midi, sous l'inculpation d'avoir importé 2 livres d'héroïne au Canada.

Les inculpés ont été appréhendés vers 17h, samedi, à l'aéroport de Dorval, par des agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Fouad, Shariff et Arab se sont vu refuser tout cautionnement jusqu'à leur enquête préliminaire, le 2 mars prochain.

Fouad, qui vit au Canada depuis six mois, a déjà été condamné pour trafic de narcotiques, à Stockholm, en 1968. Selon le procureur fédéral de la poursuite, les inculpés sont des trafiquants d'envergure internationale.

Samedi, lors de son arrestation à l'aéroport internatio-

nal de Dorval, Fouad, qui revenait alors d'un voyage à Tripoli, a été trouvé en possession d'un kilo d'héroïne à 97 p. 100 pure et d'une valeur de \$500,000 sur le marché noir canadien.

Ses complices l'attendaient, depuis un bon moment, dans un salon de l'aérogare.

Cette triple arrestation boucle une enquête déclenchée, il y a un peu plus d'un an, par les meilleurs policiers de l'Interpol et de la Gendarmerie royale du Canada.

Plusieurs agents de la GRC ont d'ailleurs, dans cette vaste enquête, joué le rôle d'agent double.

Fouad a également été accusé, hier, devant le juge Rhéal Brunet, d'avoir importé au Canada, le 25 janvier dernier, 393 milligrammes d'héroïne.

## Une innovation pour les dentiers

Une crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers

Pour la première fois, la science offre une adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers - adaptés à la gencive supérieure ou inférieure - mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures!

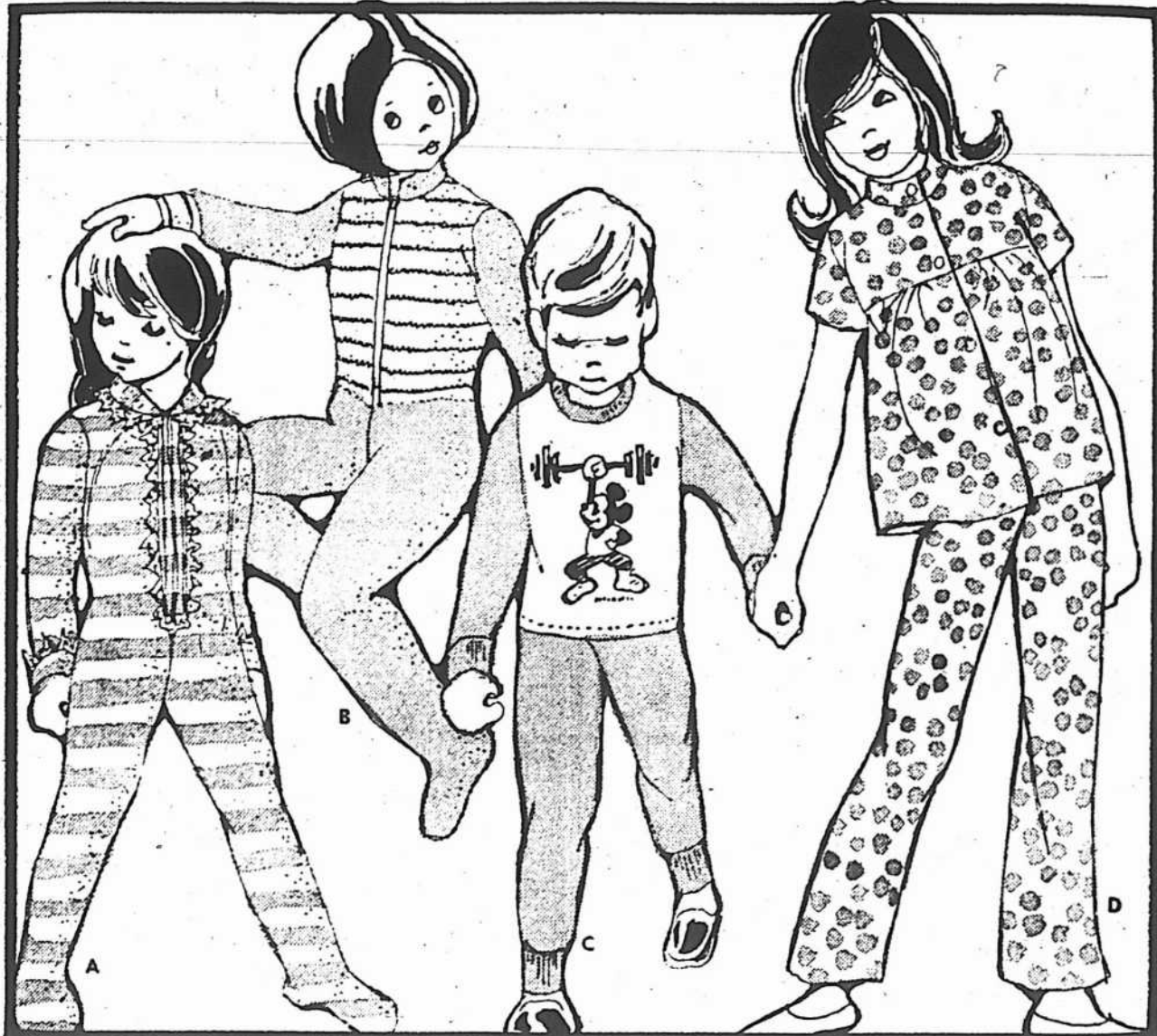
C'est FIXODENT™, la nouvelle crème facile à utiliser qui fait tenir les dentiers plus fermement tout en vous assurant un plus grand

confort. Et la crème FIXODENT est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger de façon plus naturelle. Une seule application aide à tenir les dentiers en place pendant des heures.

Avec FIXODENT, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents. La crème adhésive pour dentiers FIXODENT.

# EATON au niveau du métro

COMPOSEZ  
842-9211



## "Tenues de rêves" pour les petits!

### Dormeuses en coton éponge

A. D'une seule pièce. Panneau derrière, élastique à la taille. Modèle rayé avec garniture de fine dentelle. Rose ou turquoise. Tailles 2, 3, 3x et 4, 6, 6x. 2.59 chacune

B. D'une seule pièce. Panneau derrière, élastique à la taille. Votre petite dormira bien au chaud. Haut à rayures, pantalon de ton uni. En rose ou turquoise. Tailles 2, 3, 3x et 4, 6, 6x. 2.59 chacune.

### C. Polo-jama pour garçon

2 pièces en tricot de coton, poignets et chevilles en tricot côtelé. Bande solide au cou. Motif "Mickey Mouse" devant. En bleu ou ton or. Tailles 4, 6, 6x. 2.59 chacun.

### D. Pyjama de coton pour fillette

2 pièces en coton. Manches courtes, boutons devant. Col mandarin. Motif pastille, vert sur blanc, jaune sur blanc, bleu. 8, 10, 12, 14. 2.79 chacun.

Spécial

2 pour 5.00

2 pour 5.00

2 pour 5.50



## Pour toute la famille

### A. Pour dames

3.99 pai.

Caoutchouc durable; tige 15" qui protège contre la gadoue. Ton os ou noir. Pointures: 5 à 8, sans demies.

### B. Pour jeunes filles

3.49 pai.

Caoutchouc résistant à l'eau; tige 10"; ton os. Pointures: 11 à 13.

### C. Pour hommes et garçons

Pour hommes

3.49 pai.

Caoutchouc noir solide et résistant; semelle rouge. Pointures: hommes 6 à 12; garçons 11 à 5.

Pour garçons

2.99 pai.

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 937

## Ayez de jolies jambes

### A. Bas-culotte

3 pour 2.99

Tricot maille double pour plus de durabilité. Petite culotte et pointe renforcées; talon ohair. Tailles: petite, moyenne, grande. Taupe, beige, sucre ou moka. 1.05 ch.

### B. Bas nylon diaphane

12 paires pour 2.99

Entrée extensible pour un plus grand bien-être. Pointe et talon renforcés. Pointures: 9 à 11. Taupe, beige, sucre, moka.

Livraison des commandes de 2.00 et plus

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou. Rayon 901

EATON

# EATON



## Nouveau par Playtex! Soutien-gorge "Living" avec armature légère

**8.00**

Playtex a maintenant ajouté à son fameux soutien-gorge "Living", une armature légère pour un meilleur soutien. Vous aimerez l'allure jeune qu'il donnera à votre silhouette. De plus, ce soutien-gorge reste aussi gracieux et féminin avec ses bonnets de fine dentelle de nylon et son dos en tricot extensible. En blanc. B 34 à 40, C 34 à 42: 8.00. Tailles D 34 à 42: 9.00

COMPOSEZ 842-9211

En ville (troisième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 609

## Achat spécial pour le printemps: tenues-pantalons en tricot crépe

Tenues-pantalons de belle allure pour votre vie active. Deux modèles très en vogue confectionnés en tricot crépe Polyester d'entretien facile puisqu'il se lave à la machine. Merveilleux pour voyager, ils sont infroissables et conservent leur netteté toute la journée. Tailles 10 à 18 pour chaque modèle.

**Spécial 17.88 ch.**

A. Tunique à glissière devant avec détail fantaisie. Pantalon à taille élastique et jambes droites. Marine ou ton cerise.

B. Tunique à boutonnage devant, col montant et ceinture pareille. Pantalon à taille élastique et jambes droites. Marine ou ton or.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 345



## Tenues-sommeil en coton éponge, effet denim

On retrouvera le denim partout ce printemps... même au lit! Voyez ces mignonnes tenues-sommeil pour les jeunes de coeur. Elles sont réalisées dans un mélange de coton et nylon extensible et lavable. C'est la toute dernière nouveauté à porter après minuit... Deux modèles en bleu, tailles: petite, moyenne et grande.

**A. Le "couvre-tout" 8.00**

D'une seule pièce et vous couvrant du cou aux pieds. Col roule en tricot côtelé blanc. Glissière devant.

**B. La "barboteuse" 5.00**

Bordure en tricot côtelé blanc, au cou et aux manches. Cordonnet blanc à la taille.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ 842-9211

En ville (quatrième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 209

## Les belles perruques de Valentino réalisées en Dynel tout à fait pratique

"Petit Page". Prix courant 34.95

Le style gracieux signé Valentino avec ondulation en souplesse et l'arrière délicatement fuselé, la mise en plus permanente, c'est déjà bien mais en plus le tout est réalisé en Dynel pour en faciliter l'entretien.

Aussi en vente: "Sandra".

La perruque de Valentino toujours ondulee, avec cheveux plus longs à la nuque et aux cotes. En Dynel, merveilleux synthétique!

**Spécial 18.88 15.55**

Présentation spéciale. Venez rencontrer la représentante Valentino, Mlle Carmen, qui se fera un plaisir de vous donner des renseignements valables au sujet de l'achat de perruques.

Offre-prime: Une coupe et un coup de peigne vous sont offerts sans frais avec l'achat d'une perruque Valentino.

Venez rencontrer Mademoiselle Carmen cette semaine!

Mardi à la Boutique "Mid-Mad-Mod" au troisième étage de 9 h 30 à 11 h et de 12 h à 15 h.

Mercredi à "La Tresse" au rez-de-chaussée de 9 h 30 à 11 h et de 12 h à 15 h.

Judi à "La Tresse" au rez-de-chaussée de 12 h à 15 h et de 19 h à 21 h.

Vendredi à Pointe-Claire de 12 h à 15 h et de 19 h à 21 h.

Samedi à Ville d'Anjou de 9 h à 11 h et de 12 h à 17 h.

Commandes passées au magasin seulement.

Eaton en ville, à la Tresse (au rez-de-chaussée) et au "Mid-Mad-Mod" (troisième étage), à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou. Rayon 225



EATON



## "Tee-Kays" Des JEANS qui vivent AVEC les GARS! à prix-jeunesse!

Les "Tee-Kays" sont en ville... ils provoquent, ils séduisent et font assaut d'élégance! Et leur comportement est justifiable puisque ce sont des JEANS d'action, des JEANS choc aux interprétations originales et fantaisistes. De plus, les jeans "Tee-Kays" révolutionnent la mode du pantalon; ils courent au collège, se pavant en ville et prennent leurs ébats à la campagne. C'est la version "Gemini": 2 poches frontales; jambes flottantes; ceintures à coulissants et boutonnage sur patte devant avec glissière. Les tissus font le jeu des motifs, des dessins et des couleurs; rayures extravagantes, imprimés d'aujourd'hui, denim de toujours, auxquels s'harmonisent avec raffinement et audace, chemises, tricot et fichus-apache. C'est le mode-jeunesse à prix-jeunesse! "Tee-Kays" chez Eaton en ville, Boutique des jeunes garçons (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 232.

A. Rayures bitones. Coton et denim ton or et rouge.

Tailles moyennes: 7 à 12 **5.98** 14 à 18 **6.98**

B. Imprimé journal. Coton et denim marine ou brun.

Tailles moyennes: 7 à 18 **6.98**

C. Rayures dynamiques. Coton et denim vin, marine ou brun.

Tailles moyennes: 7 à 12 **5.98** 14 à 18 **6.98**

Tailles fortes: 7 à 12 **6.98** 14 à 18 **7.98**

D. L'authentique. Coton et denim marine seulement.

Tailles moyennes: 7 à 12 **4.98** 14 à 18 **5.98**

Tailles fortes: 7 à 12 **5.98** 14 à 18 **6.98**

E. Petits losanges à la ligne. Coton et "Fortrel" ignorant le repassage. Vert mousse et bronze.

Tailles moyennes: 7 à 12 **7.98** 14 à 18 **8.98**

Accessoires:

Chemises **4.98** Tricot **5.00**

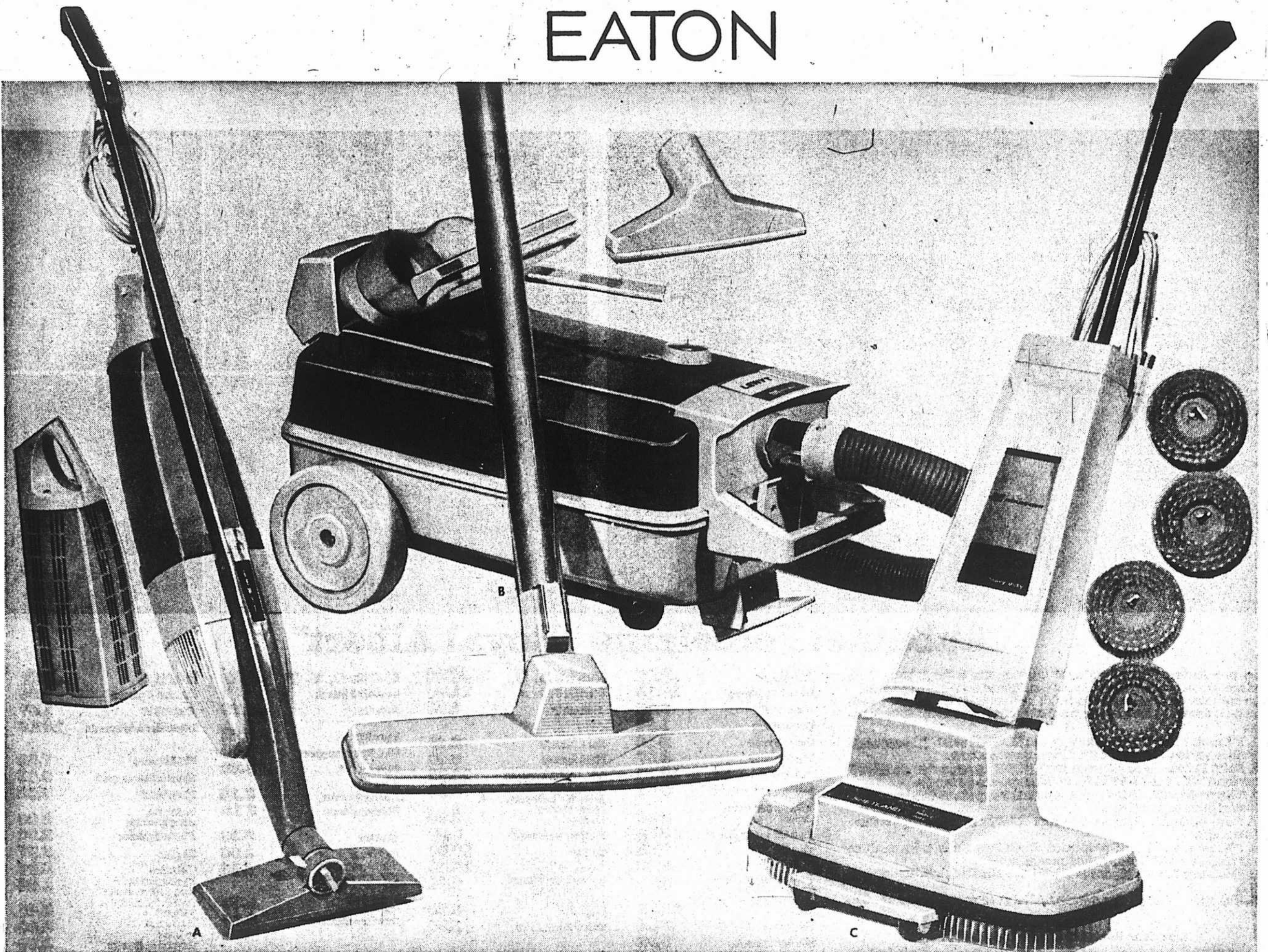
Gilet-T **3.00** Ceintures **3.00** et **3.50**

Fichus-apache **3.00**

Veuillez mentionner deuxième choix de couleur.

**COMPOSEZ 842-9211**

EATON



## Appareils "Proctor-Lewyt" pour l'opération nettoyage du printemps!

A. Nouveau! L'aspiro-balai qui ramasse humide ou à sec

**39.95**

5.00 par mois

- Le combiné électrique avec aspiro-balai et éponge
- L'aspirateur ramasse tout le liquide répandu pour le nettoyage
- Présenté avec 2 réservoirs séparés
- Bec pivotant empêchant tout gâchis et pour nettoyer les raies
- Réservoir contient 1 pinte de liquide. Versement du genre jet
- Poignée agrippante. Commande du réservoir par poussoir
- Modèle 31111 "poids plume" de 8½ livres, utilisant les sacs à jeter pratiques.

B. L'aspirateur "Canister" à prix d'économie!

**49.95**

Spécial 5.00 par mois

- Fil sur dévidoir automatique
- Tuyau de vinyle avec centre de métal — Garantie de 5 ans
- Puissance contrôlée par cadran 3-positions — Commutateur de fonctionnement/arrêt au pied
- Roulettes larges et pivotantes pour en faciliter l'usage
- Vous arrive complet, avec: bec pour tapis et planchers, brosse à planchers et murs, accessoires pour tentures, brosse à dépoussiérer, accessoires pour crevasses
- Poignée de transport
- Modèle 87105

C. Polissoir-shampooing '71, bien de son temps!

**59.95**

6.00 par mois

- Assez petit pour la maison; tout à fait pratique pour le bureau
- Brosses de haute qualité extra-larges de 9" (surface 18")
- Brosses à shampooing en nylon
- Attrayant fini perle et vert avocat
- 2 brosses pour recurer et 2 pour polir. Pre-mousse pour être prêt à nettoyer
- Réservoir de 120 onces
- Offre boni: avec l'achat de cet appareil, vous recevez gratuitement 12 sachets de shampooing moussant de nettoyage (1 boîte). Chaque sachet de shampooing nettoie tapis d'environ 2 fois 9' x 12'
- Modèle 73801

COMPOSEZ 842-9211

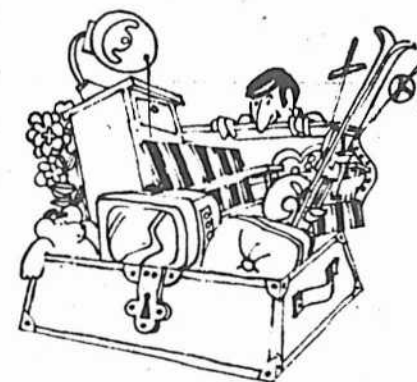
Eaton en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 258

festival  
du  
Sondu 18 au  
27 février

Tout un arrangement de bon goût est à découvrir au cinquième étage, par lequel vous prendrez part au fameux "Festival du Son Eaton", du 18 au 27 février.

- Représentants de fabricants connus.
- RCA et sa télé en circuit fermé
- Démonstration de l'orgue électronique "Lowrey"
- "Environnement 1" de "Electrohome"
- Le Centre de Divertissement-maison "Kenwood"
- Le magnétophone-video "Philips"
- L'opportunité d'admirer le châssis "Titan" de "Zenith"

On peut se procurer la marchandise annoncée durant le "Festival du Son" chez Eaton en ville, Pointe-Claire et Ville d'Anjou.



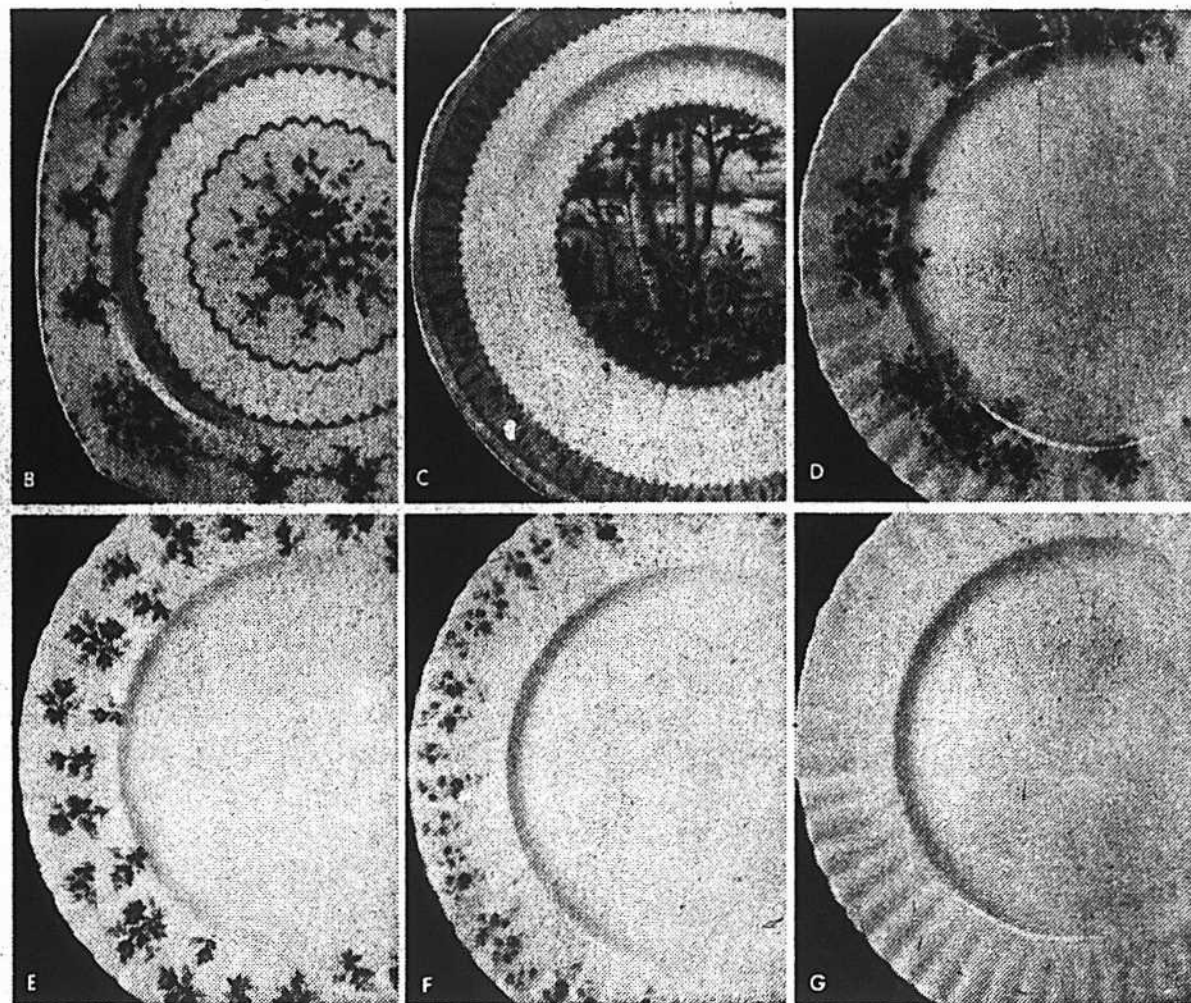
Magasin-entrepôt  
Eaton égale aubaine  
remarquable!

Un coffret de Pandore tout bien rempli de marchandise merveilleusement économique!

- Ouvert lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h — Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h — Samedi de 9 h à 17 h.
- Situé commodément sur la rue Hickmore à la hauteur de Côte-de-Liesse
- Aisement accessible en voiture
- Grand stationnement SANS FRAIS

Saisissez l'occasion et venez profiter d'une sélection d'offres-rabais!

# EATON



## Aubaine! Porcelaine "Royal Albert"

La porcelaine "Royal Albert" provenant d'Angleterre fera étinceler votre table! Il vous faut profiter de cette offre spéciale! Le couvert de 5 pièces comprend: une assiette à diner, une assiette à dessert, une assiette pain et beurre, une tasse et soucoupe.

**A. Minuet.** Motif raffiné aux fleurs ROUGE et BLEU ornées de feuilles vertes, le tout sur fond blanc contrastant.  
**B. Petit Point.** Une délicate rose ROSE agrémentée de BLEU sur fond VERT et BLANC. Agréable bordure de ton or.  
**C. "Silver Birch".** Motif représentant l'imposant bouleau orné de fioritures de ton GRIS.  
**D. Rose lavande.** Charmante rose ROSE sur BLANC; bordure de ton OR.  
**E. "Winsome".** Motif séduisant de petites roses à la bordure sur fond BLANC. Bords délicatement fuselés.  
**F. "Memory Lane".** Myosotis BLEU sur BLANC; bordure de ton OR.  
**G. Val d'Or.** De ton classique BLANC avec garniture de ton OR.

Livraison des commandes de 2.00 et plus

### Motif A

Couvert 5 pièces  
 Assiette 7" 1.92  
 Coupe à fruits 1.64  
 Bol à céréales 2.10  
 Plat à légumes 8.57  
 Saucière et support 10.15  
 Plateau 13" 8.57  
 Petits pot à crème et sucrier 3.32  
 Plateau à gâteaux 3.32  
 Théière 9.62  
 Cafetière 9.62  
 Plateau pour petits pot à crème et sucrier 2.10  
 Support à gâteaux 3 étages 10.32  
 Pot à crème ordinaire 3.32  
 Sucrier ordinaire 3.32

### Motifs B, C

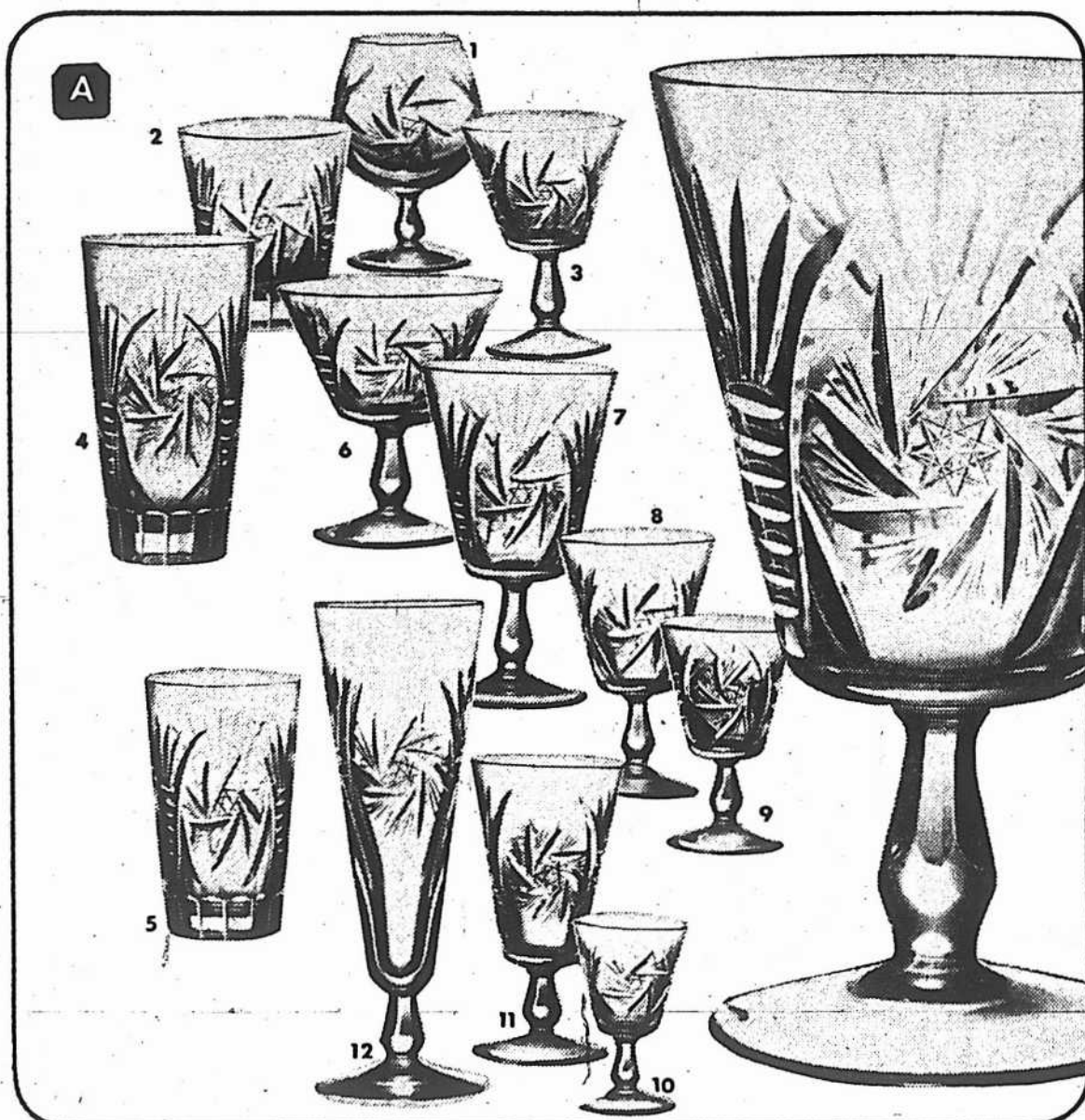
Couvert 5 pièces  
 Assiette 7" 1.92  
 Bol à céréales 2.45  
 Plat à légumes 9.10  
 Saucière et support 10.85  
 Plateau 13" (motif "B" seulement) 9.10  
 Petits pot à crème et sucrier 3.50  
 Plateau à gâteaux 3.50  
 Théière 10.50  
 Cafetière 10.50  
 Plateau pour petits pot à crème et sucrier 2.34  
 Pot à crème ordinaire 3.50  
 Sucrier ordinaire 3.50

### Motifs D, E, F

Couvert 5 pièces  
 Assiette 7" 1.75  
 Plat à légumes 8.22  
 Saucière et support 9.76  
 Plateau 13" 8.22  
 Petits pot à crème et sucrier 3.15  
 Plateau à gâteaux 3.15  
 Théière 9.06  
 Cafetière 9.06  
 Plateau pour petits pot à crème et sucrier 2.06  
 Pot à crème ordinaire 3.15  
 Sucrier ordinaire 3.15

### Motif G

Couvert 5 pièces  
 Assiette 7" 1.57  
 Légumier à couvercle 18.16  
 Plat à légumes 7.52  
 Saucière et support 9.06  
 Plateau 13" 7.52  
 Petits pot à crème et sucrier 2.80  
 Plateau à gâteaux 2.80  
 Théière 8.57  
 Cafetière 8.57  
 Plateau pour petits pot à crème et sucrier 1.92  
 Plateau à gâteaux 3 étages 9.45  
 Pot à crème ordinaire 2.80  
 Sucrier ordinaire 2.80



## Spécial! Cristal européen taillé main au motif "Pinwheel"

### A. Verres sur pied étincelants!

Spécial (1 à 11)  
**2.69** chacun

- |                 |                     |                       |
|-----------------|---------------------|-----------------------|
| 1. Brandy       | 5. Whisky 9 oz      | 9. Porto ou Sherry    |
| 2. Old-Fashion  | 6. Champagne/sorbet | 10. Liqueur           |
| 3. Cocktail     | 7. Eau              | 11. Jus (sur pied)    |
| 4. Whisky 12 oz | 8. Claret           | 12. Bière, à 3.49 ch. |

Non représenté: Assiette à sorbet 3.49

### B. Accessoires étincelants

13. Pot à crème et sucrier  
 14. Bol sur pied  
 15. Boîte à cigarettes  
 16. Salière et poivrière  
 17. Cendrier 4 1/4"  
 18. Beurrier couvert 5 1/2"  
 Spécial  
**5.44** chacun

### C. Pièces de service et décoration

19. Assiette à condiments 13" x 7 1/4"  
 20. Allume-cigarette  
 21. Compotier 6"  
 22. Bonbonnière couverte 8 1/2"  
 23. Chandelier (la paire)  
 Spécial  
**8.44** chacun ou la paire selon le cas

### D. Pièces décor fort élégantes

24. Pichet 10"  
 25. Bol sur pied  
 26. Plateau à gâteau 12"  
 27. Bol plat 9"  
 28. Vase 10" de hauteur  
 29. Carafe à vin 15 1/4" de hauteur  
 Spécial  
**12.44** chacun

### E. Accessoires

30. Plateau pour le sucrier et le pot à crème 2.69 ch.  
 31. Carafe carrée 9 3/4" de hauteur 15.44 ch.  
 32. Ensemble à punch: 12 tasses, bol à punch avec louche et couvercle. 55.44 fens.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (quatrième étage). Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 252